



**Appel à candidatures pour la mise en œuvre de  
stratégies de développement local sous la forme d'un  
Développement Local par les Acteurs Locaux**

**TERRITOIRE DE PROJET**  
**LACQ ORTHEZ BEARN DES GAVES**

JUIN 2022



# SOMMAIRE

## 1. Présentation de la zone géographique et de la population concernées par la stratégie

## 2. Descriptif des modalités de mobilisation des acteurs locaux pour la préparation de la candidature

## 3. Analyse des besoins et du potentiel de développement du territoire

3.1 Organisation territoriale

3.2 Dynamiques territoriales

3.3 Environnement et énergie

3.4 Synthèse des besoins

## 4. Description de la stratégie et de ses objectifs

4.1 Objectif stratégique 1 : Accompagner le développement économique au travers de la valorisation des ressources

4.2 Objectif stratégique 2 : Adapter le cadre de vie aux évolutions sociétales

4.3 Objectif stratégique 3 : Renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et du Béarn

4.4 Objectif stratégique 4 : Soutien aux dynamiques d'innovation et reconversion territoriales du massif Pyrénéen

## 5. Présentation du plan d'actions

Fiche-action 1.1 : Encourager la sobriété énergétique, la production d'énergies renouvelables et la mutation du tissu industriel et artisanal

Fiche-action 1.2 : Promouvoir le développement de l'économie circulaire et collaborative, d'initiatives durables et de pratiques numériques responsables

Fiche-action 1.3 : Accompagner l'entrepreneuriat et la diversification des filières agricoles, agroalimentaires et sylvicoles locales

Fiche-action 2.1 : Renforcer les services de proximité des centralités et soutenir leurs requalifications

Fiche-action 2.2 : Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme

Fiche-action 2.3 : Promouvoir un habitat durable et inclusif

Fiche-action 3.1 : Contribuer aux démarches de promotion et de marketing du territoire

Fiche-action 3.2 : Valoriser et préserver les patrimoines naturels et culturels participant de l'attractivité du territoire

Fiche-action 3.3 : Favoriser l'émergence d'équipements ou initiatives participant au développement et à l'identité du Béarn

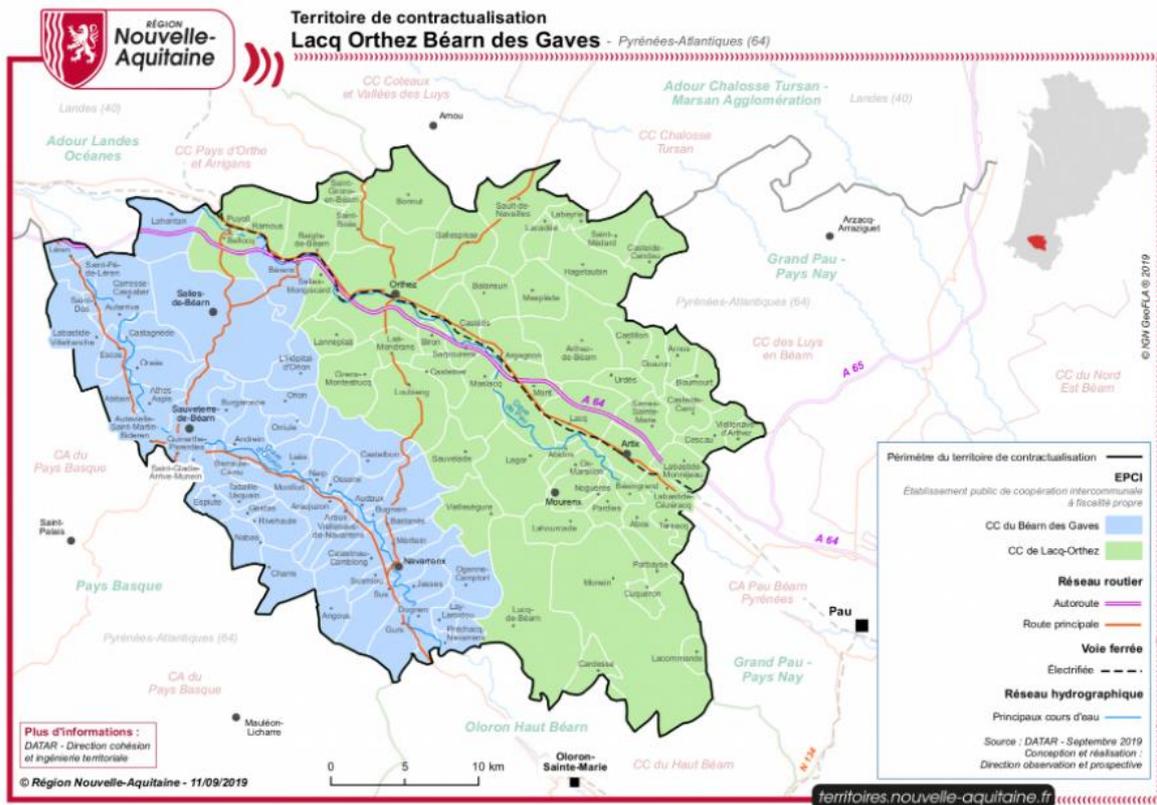
Fiche-action 4 : Coopérations

Fiche-action 5 : Animation, communication et gestion

- 6. Plan de financement de la stratégie par fonds**
- 7. Description des mécanismes d'animation/communication, de gestion, de suivi et d'évaluation de la stratégie**
- 8. La description du processus de mobilisation et de participation des acteurs locaux dans la stratégie**
- 9. L'engagement du territoire pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local en Nouvelle-Aquitaine**
- 10. Résumé**

# 1- PRÉSENTATION DE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE ET DE LA POPULATION CONCERNÉES PAR LA STRATÉGIE

## Le territoire et les structures porteuses du contrat

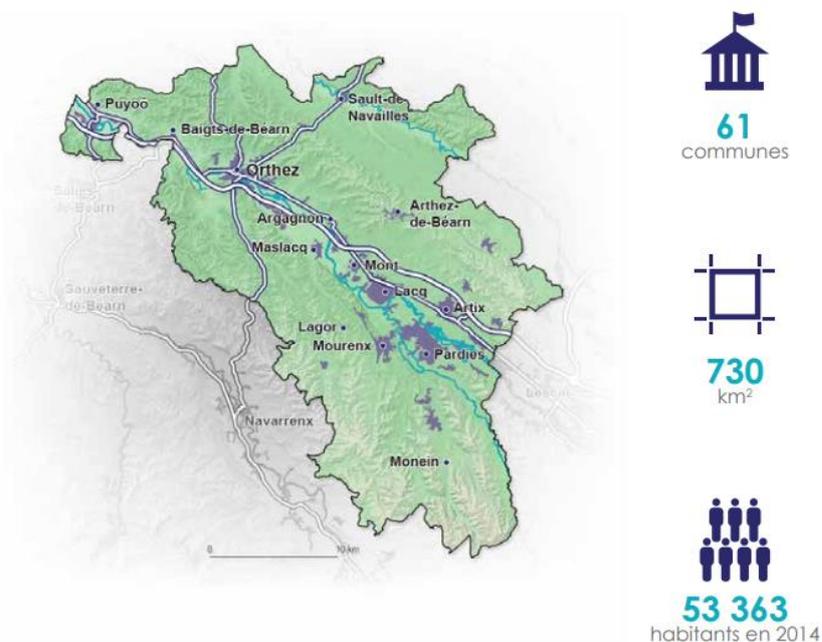


### Situation géographique du territoire :

Situé au centre-nord du département des Pyrénées-Atlantiques, le territoire de contractualisation Lacq Orthez Béarn des Gaves (LOBG) regroupe deux Communautés de communes : la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CLO) et la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (CCBG), futures signataires du Contrat de Développement et de Transition (CDT). Le territoire de contractualisation, d'une superficie de 1 172,11 km<sup>2</sup>, est composé de 114 communes et compte 70 230 habitants (Insee, 2019).

## Les intercommunalités et leur évolution :

### → La Communauté de communes Lacq-Orthez



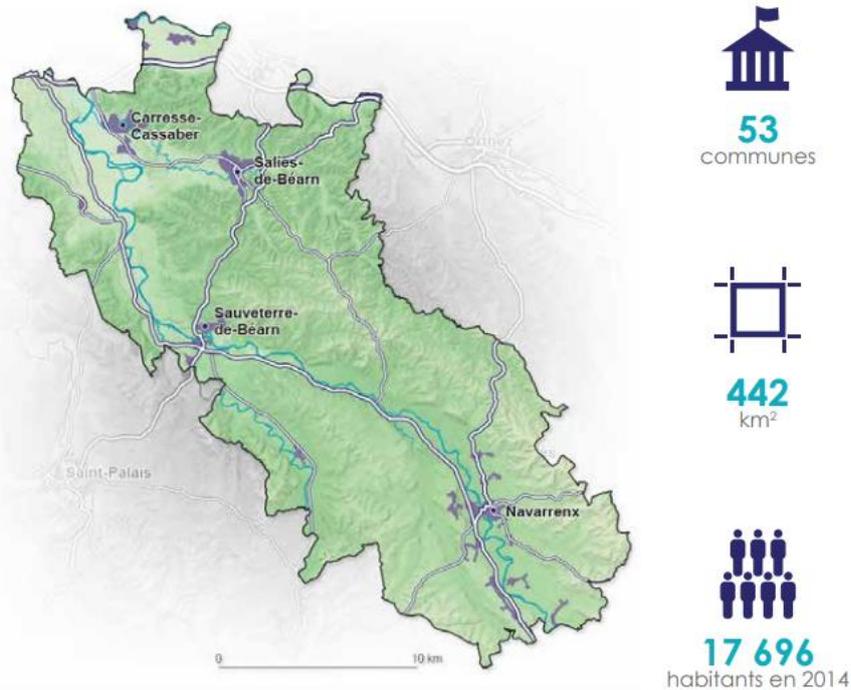
La Communauté de Communes Lacq-Orthez compte 52 817 habitants en 2019 selon Insee.

Elle est le résultat de deux fusions :

- La fusion des Communautés de communes de Lacq, Lagor, Monein et Arthez-de-Béarn en janvier 2011. Ces structures intercommunales étaient initialement associées dans le syndicat mixte du Pays de Lacq (47 communes) ;
- La fusion en 2014 avec la Communauté du canton d'Orthez rassemblant ainsi 61 communes et 53 363 habitants en 2014.

La Communauté de communes Lacq-Orthez s'articule autour de quatre polarités (Orthez, Mourenx, Artix et Monein) qui totalisent 46% de la population et concentrent la majorité des services et commerces de proximité. La commune d'Orthez constitue un pôle supérieur au sens de l'INSEE, offrant un accès aux services et commerces de niveau supérieur.

## → La Communauté de communes du Béarn des Gaves



La Communauté de communes du Béarn des Gaves compte 17 445 habitants en 2019 selon l'Insee.

Elle est issue du regroupement de trois intercommunalités en 2017 (les Communautés de communes de Salies-de-Béarn, de Sauveterre-de-Béarn et du canton de Navarrenx), rassemblant ainsi 53 communes et 17 696 habitants en 2014.

La Communauté de communes du Béarn des Gaves s'articule autour de trois polarités (Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn et Salies-de-Béarn) qui totalisent 40 % de la population et concentrent la majorité des services et commerces de proximité. Le territoire bénéficie de la proximité d'Orthez, d'Oloron et de Saint-Palais pour l'accès aux services et aux commerces de niveau supérieur.

Le territoire de contractualisation Lacq Orthez Béarn des Gaves est habitué aux coopérations : élus et acteurs privés se concertent pour construire et soutenir des projets.

De nombreuses initiatives mobilisant les forces vives du territoire ont pu voir le jour par le passé, dont le programme LEADER 2014-2020, porté initialement par le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves puis, à compter de 2019, par le Pays de Béarn.

L'autorité de gestion initiale du programme, le Conseil régional d'Aquitaine, en avait approuvé la stratégie. Le nouveau cadre stratégique du développement local des programmes européens en Nouvelle-Aquitaine constitue l'opportunité pour le territoire d'apporter à nouveau sa contribution au développement régional.

## **2- Le descriptif des modalités de mobilisation des acteurs locaux pour la préparation de la candidature**

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves s'est organisé afin de construire un cadre stratégique à la démarche, en mobilisant connaissances, énergies et ressources de chacun.

Il s'appuie pour cela sur plusieurs instances :

- **Un comité de pilotage**, chargé de porter la candidature ;

Invité par les deux intercommunalités, il est composé comme suit :

- > 3 référents par intercommunalité, (2 élus du territoire et un membre issu de la société civile, désigné par le Comité de programmation LEADER du GAL Lacq Orthez Béarn des Gaves) ;
- > 1 élu référent du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine ;
- > 1 élu référent du Département des Pyrénées-Atlantiques.

La présence souhaitée d'élus départementaux et régionaux permet de mobiliser les autres échelles territoriales.

### **1- Un comité technique pluridisciplinaire ;**

Il est composé de l'ensemble des référents techniques des intercommunalités, mobilisé autour des thématiques explorées dans la phase de diagnostic. Pendant la phase préparatoire de la candidature, le comité s'est réuni tous les quinze jours, aux sièges des deux intercommunalités du territoire de contractualisation.

Il permet d'assurer une approche horizontale intégrée. Son rôle est d'assurer la prise en compte de l'ensemble des éléments d'analyse nécessaire à l'écriture du diagnostic.

En outre, il permet de proposer une cohérence de fond sur les éléments étudiés, en facilitant l'entrecroisement des diagnostics existants préalables à la démarche, permettant ainsi de conforter et d'affiner les enjeux du territoire. Les membres du comité technique ont régulièrement été invités à participer au comité de pilotage de la démarche.

### **– Le comité de programmation du GAL**

Préexistant à la démarche, le comité est composé de 42 membres fonctionnant en binômes. Il constitue l'instance décisionnaire du GAL, héritée de la programmation LEADER 2014-2020.

Il est composé de deux collèges :

- Le collège public, composé de 10 binômes d'élus du territoire ;
- Le collège privé, composé de 11 binômes d'acteurs divers du territoire, mobilisés autour de thématiques ciblées (activités de conseil, commerce, agriculture, tourisme, etc.).

Cette instance assure la présence d'un partenariat initial diversifié, dont la pluralité de profils tend à refléter l'ensemble des catégories socio-professionnelles du territoire. Sur la base du volontariat, les

membres du comité sont invités à apporter leur contribution, lors des étapes menant à la définition de la stratégie.

Afin d'assurer le lien et la cohérence avec les dispositifs précédents, le comité de pilotage a préconisé la prise en compte de nombreuses démarches collectives menées récemment à différentes échelles. Nombre d'entre elles ont fait l'objet de méthodes d'animation collaboratives. Leurs prises en compte permettent d'enrichir la dimension ascendante visée dans la définition de la stratégie de développement local.

On peut plus particulièrement citer :

- le Contrat d'attractivité Lacq Orthez Béarn des Gaves, conclu en 2019 avec la Région Nouvelle Aquitaine,
- le travail mené dans le cadre des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE),
- les études de mobilité menées en 2021 coté CLO, en 2019 coté CCBG, ainsi qu'à l'échelle du Pays de Béarn,
- l'action de gestion Prévisionnelle des emplois et compétences territoriales (GPECT), menée à l'échelle de chaque intercommunalité dans le cadre du dispositif national Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes,
- le Contrat Local de Santé (échelle LOBG) conclu en 2016, qui déploiera sa seconde génération en fin d'année 2022,
- et les diagnostics réalisés dans le cadre du dispositif national « Petite Ville de demain », élaborés en 2021 dans chacune des intercommunalités.

Les élus du territoire ont proposé d'observer une continuité dans l'action du GAL, au regard de son expérience au titre du programme LEADER 2014-2020 et de la capacité à mobiliser des acteurs de tous horizons, susceptibles d'apporter une expertise ou un regard différencié. En conséquence, lors du démarrage de la nouvelle phase programmatique, il sera proposé aux membres de la société civile de poursuivre leur engagement et leur participation, essentiels à la prise de décision.

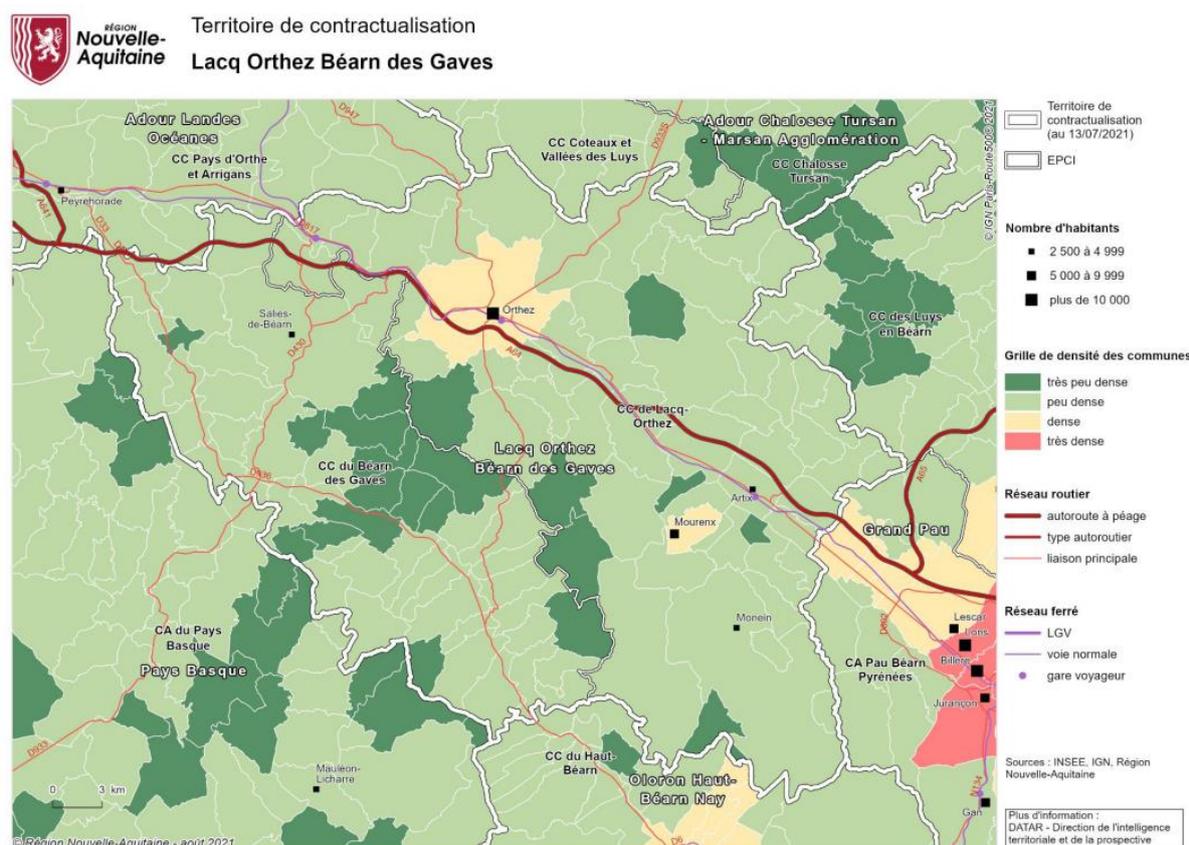
### 3- L'analyse des besoins et du potentiel de développement du territoire

Cette partie propose une présentation contextualisée du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves. Pour chacune des thématiques abordées, il s'agit d'abord d'explicitier les principales caractéristiques du territoire, en s'appuyant sur des données statistiques notamment, puis de restituer l'analyse qui en a été faite selon la méthode "Atouts – Faiblesses - Opportunités – Menaces" (AFOM). Un tableau AFOM reprenant de manière synthétique les éléments saillants du diagnostic est proposé à la fin de chaque sous-partie.

L'objectif n'est pas de se livrer à une description exhaustive, mais bien d'identifier les principes organisateurs de l'espace, en considérant à la fois ce qui relève de la structure du territoire et de ses dynamiques.

#### 3.1 Organisation spatiale

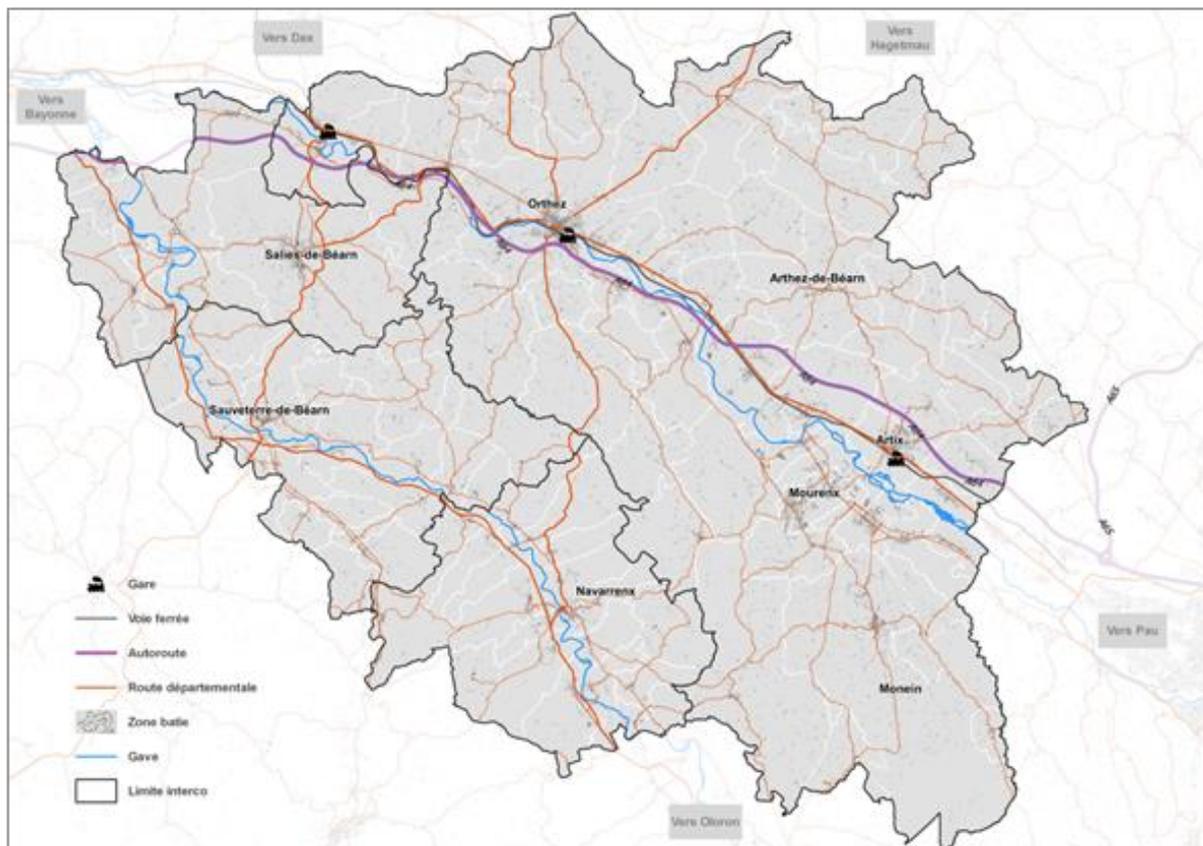
##### - Un paysage diversifié au cœur d'un environnement géographique de qualité



La nouvelle définition des territoires ruraux repose sur la grille communale de densité : le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves, qui se situe dans une zone de plaines et de coteaux, est un espace à dominante rurale avec 76% de la population vivant dans une commune rurale et 24% dans une commune urbaine. Cette nouvelle définition proposée par l'INSEE s'appuie sur un critère

morphologique, la densité, et apporte la définition suivante : ***un territoire est dit rural s'il est peu dense ou très peu dense, et il est dit urbain s'il est de densité intermédiaire ou très dense.***

De même, le territoire est composé à 59 % de surfaces agricoles et 31 % de forêts et milieux semi-naturels (source : SIRS, Occupation du sol, 2015). La mosaïque de paysage, du fait d'une agriculture diversifiée et d'un relief varié marqué par une plaine le long du gave de Pau ainsi que de nombreux coteaux, offre un environnement agréable.



Le territoire est traversé par des axes de circulations majeurs, notamment l'A64 (trois sorties d'autoroute sur le territoire), complétés par un maillage de routes départementales et secondaires. Le territoire est en outre desservi par trois gares (Artix, Orthez, Puyoô), situées au Nord et à l'Est du territoire, dont la desserte ferroviaire reste relativement limitée.

### **Une faible densité, marquée par des zones urbaines très localisées**

Avec plus de 70 000 habitants sur 1 170 km<sup>2</sup>, le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves représente 15 % des Pyrénées-Atlantiques. Il accueille environ 10% de la population des Pyrénées-Atlantiques. La densité moyenne (60 hab. / km<sup>2</sup>) est moins élevée que celle du département (89 hab. / km<sup>2</sup>) mais demeure très inégale suivant les zones du territoire.

Cette densité se retrouve en termes de logement où pour plus de la moitié des communes, la densité est inférieure à 45 logements pour 100 habitants. 85% de l'ensemble des logements en 2018 sont des résidences principales (31 712 logements) et seulement 5,3% constituent des résidences secondaires (source : Insee). Les locataires du parc HLM ne représentent quant à eux que 3,6 % du parc de résidences principales en 2018.

La densité résidentielle de 36 logements par kilomètre carré donne une indication de la morphologie urbaine du territoire. Cette faible densité reflète un habitat individuel dispersé autour des centres. Le parc est composé pour 77 % de maisons, en moyenne de 114 m<sup>2</sup> et 4,63 pièces et de 23 % d'appartements, en moyenne de 69 m<sup>2</sup> et 2,78 pièces (Source : DGFIP, Demandes de Valeurs Foncières).

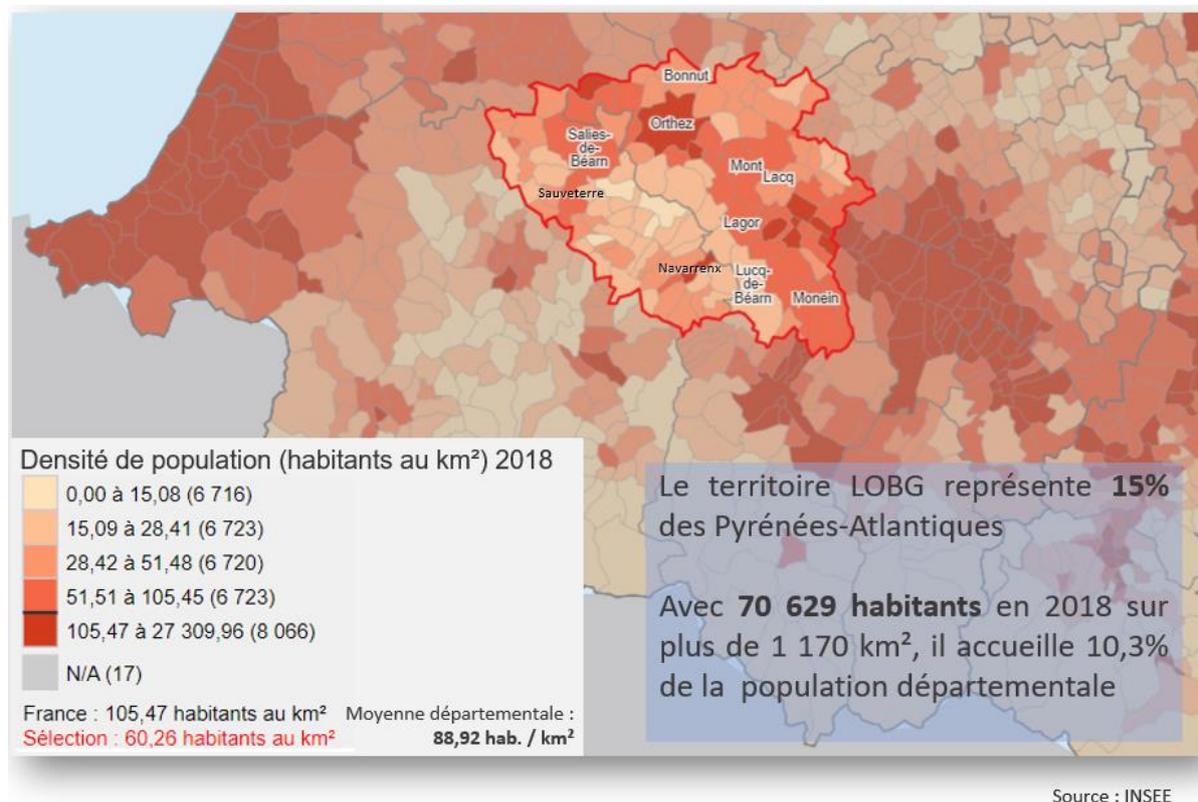


Figure 1 : Densité de la population

### **Le logement, premier consommateur d'espaces**

Le territoire présente un parc de logement ancien dont la moitié a été construite avant 1970 (environ 25 000 logements) et 25 % avant 1915 (source : Contrat d'attractivité, 2014).

Entre 1968 et 2018, le nombre de logements a augmenté d'environ 70 % selon l'Insee. 25 % du parc actuel a été construit après 2000. On peut noter une augmentation de logements de 4 % entre l'année 2013 et l'année 2018, malgré une stabilité, voire une baisse de la population du territoire. Par ailleurs, l'artificialisation du sol se poursuit, avec environ 800 hectares artificialisés entre 2009 et 2020 (source : CEREMA).

En 2018, 9 % de la surface totale du territoire était artificialisée. L'habitat est le premier consommateur d'espaces entre 2009 et 2020, représentant 68 % de l'artificialisation pour la Communauté de communes Lacq-Orthez et 81 % de l'artificialisation pour la Communauté de communes Béarn des Gaves.

Par ailleurs, une augmentation de la vacance est constatée entre 2007 (8,2 % du parc) et 2018 (10%) selon l'Insee (contre 8% pour les Pyrénées-Atlantiques en 2018). La vacance atteint jusqu'à 18 % des appartements dans certaines communes. Néanmoins en 2021, de nombreuses transactions immobilières ont été observées, particulièrement à Salies-de-Béarn et Sauveterre-de-Béarn. Cette tendance reste donc à confirmer au regard des dernières évolutions. 50 % du parc vacant concernent des logements construits avant 1948. La vacance se concentre principalement dans les centres des villes ainsi que dans les villages éloignés des axes de communications principaux.

### **Un maillage territorial efficient et multipolarisé**

L'armature urbaine du département est organisée autour des deux grands pôles d'emploi des agglomérations paloises et basques avec leurs aires d'influences, dont celle de Pau qui s'étend sur la partie située à l'Est du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves.

Trois villes extérieures exercent une influence sur les franges du territoire, tant pour des fonctions intermédiaires que de centralités (Pau, Saint-Palais, Oloron).

Le maillage des pôles supérieurs fait apparaître celui d'Orthez comme un pôle-relais à mi-distance des deux agglomérations, permettant de structurer la partie centrale du département. Mourenx, Artix et Monein sont les pôles intermédiaires qui complètent le maillage entre Pau, Orthez et Oloron.

Les espaces de vie ou les pôles qui structurent le quotidien des habitants du territoire sont multiples, ouverts, hiérarchisés et relativement bien équipés. Les différents pôles, dont la notion est définie par l'Insee, permettent aux habitants d'accomplir la majorité des actes courants et structurent ainsi les espaces au quotidien.

Les équipements et services sont classés selon une gamme de rayonnement, dite :

- De proximité, regroupant des services présents dans le plus grand nombre de communes, comme les artisans du bâtiment, les boulangeries, les médecins généralistes, les terrains de grands jeux, etc.,
- Intermédiaire, comprenant par exemple, les banques, les laboratoires d'analyses médicales ou les piscines ouvertes au public),
- Supérieure, rassemblant des commerces tels que les poissonneries ou les hypermarchés, les services d'urgences médicales, les médiathèques ou les cinémas. Ils sont plus rarement implantés et plus souvent situés dans les principales villes).

NB si une commune possède au moins 50 % des équipements et services référencés dans la gamme, elle devient un pôle du niveau associé.

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves dispose d'une bonne couverture en équipements et services : le maillage équilibré du territoire assure à une large partie des habitants l'accès en quinze minutes maximum à un pôle intermédiaire et en trente minutes maximum à un pôle supérieur, pour certaines parties du territoire. En effet, le territoire est structuré autour d'un pôle supérieur exerçant une fonction de centralité, constitué par la commune d'Orthez (seule ville comportant plus de 10 000 habitants). Puis plusieurs petites villes, classées comme pôles intermédiaires, complètent le maillage du territoire (Mourenx, Salies-de-Béarn, Navarrenx, Artix, Monein). Enfin, douze pôles de proximité sont présents (Sauveterre-de-Béarn, Puyoô, Lagor, etc.). Le territoire compte par ailleurs 41 communes de moins de 200 habitants, dépendantes de ces trois catégories de pôles.

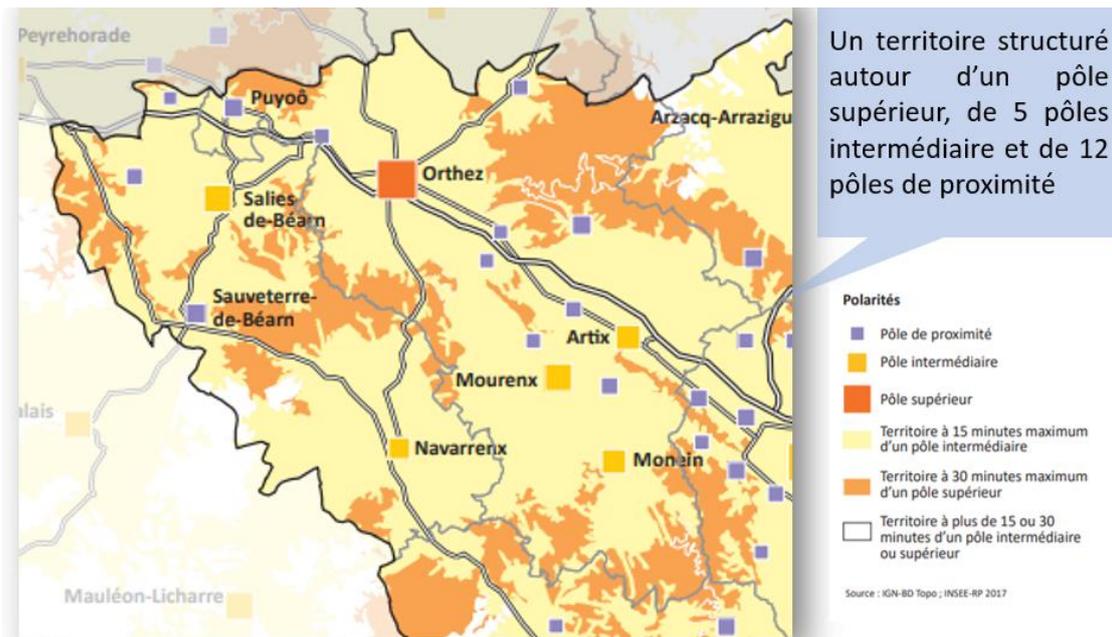


Figure 2 : Équipements et services : un territoire bien couvert

### Un maillage commercial globalement accessible

Le positionnement des hypermarchés suit sensiblement la logique de répartition des pôles supérieurs identifiés précédemment. De leur côté, les supermarchés semblent suivre peu ou prou la localisation des pôles intermédiaires, irriguant en complémentarité l'ensemble du territoire. Au final, la totalité de la population du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves bénéficie d'une accessibilité aisée à une offre commerciale de cette nature. En effet, la majorité des habitants vit à 15 minutes maximum d'un supermarché, à l'exception de quelques communes, notamment dans le centre du territoire, entre Salies-de-Béarn et Mourenx, ainsi qu'au Nord du territoire, au-delà d'Arthez-de-Béarn.

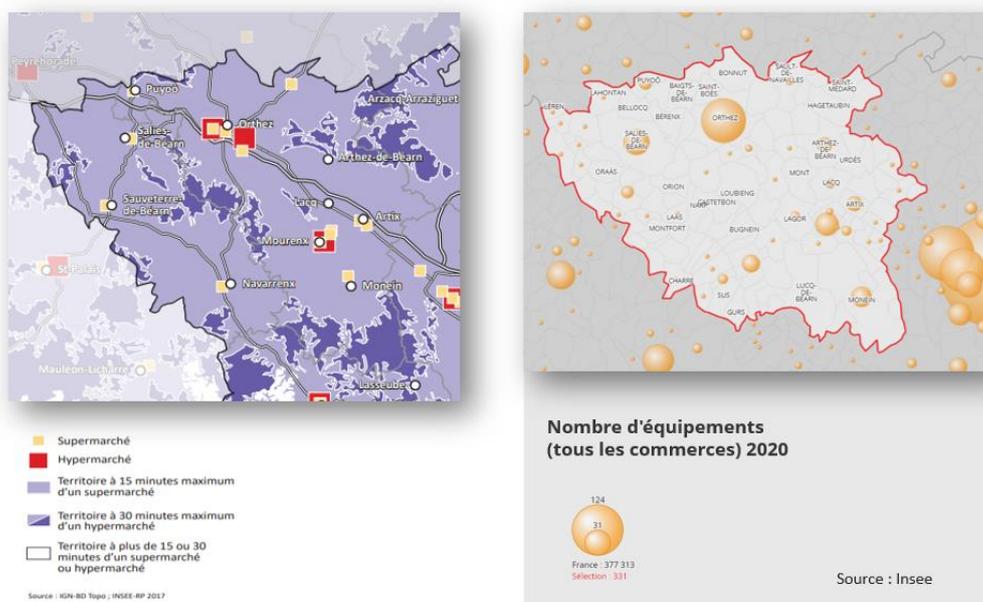


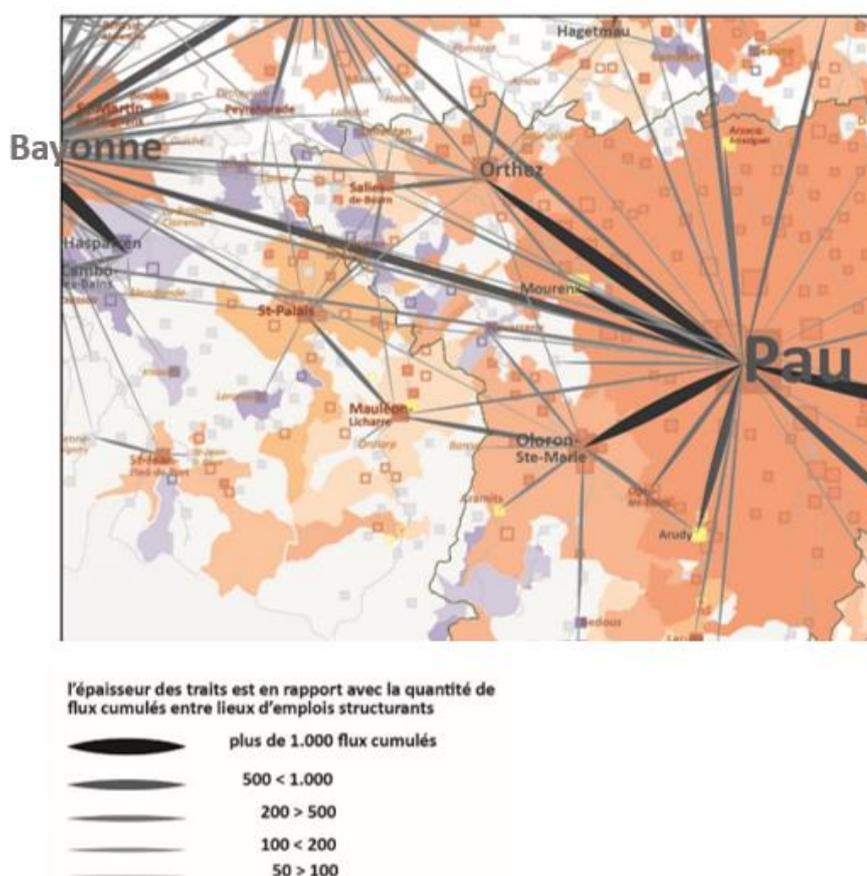
Figure 3 : Un maillage commercial globalement accessible

## **Mobilités des actifs : l'Est du territoire fortement connecté à Pau, l'Ouest à Oloron Sainte-Marie et Saint-Palais**

Les flux domicile-travail mettent en évidence la relation entre les espaces, notamment l'interconnexion avec la partie Est du territoire au bassin de vie palois. Les déplacements constatés sur l'axe reliant la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées au territoire représentent plus de 40 % de l'ensemble des flux (35 % des flux entrants et 48 % des flux sortants). Le territoire est donc tourné plus spécifiquement vers l'Est, et un peu moins vers les territoires de la côte Basque. Cependant, le Sud du territoire est plus particulièrement tourné vers Oloron et la partie Ouest du territoire vers la côte basque, Saint-Palais et les Landes.

Orthez exerce un rôle de polarité majeure pour une grande partie du territoire LOBG et 13,8% des actifs de la Communauté de communes du Béarn des Gaves détiennent un emploi au sein de la Communauté de communes Lacq Orthez. En outre, une dynamique particulière d'emploi est à noter autour du bassin industriel de Lacq, comportant des flux entrants importants sur le territoire de la CCLO.

Ensuite, il existe de nombreuses interconnexions avec les autres pôles du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves. En effet, 66,8% des habitants du territoire ont un emploi situé au sein même du territoire (source : Insee 2017), dont 30,8 % dans leur commune et 36% dans une autre commune du territoire.



Issue du travail de l'AUDAP | Réflexion « Fonctionnement Territorial »

Figure 4 : Les espaces economico-résidentielles

## La voiture, le transport privilégié pour se rendre au travail

Pour se déplacer au travail, 87% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture en 2018, contre 70,4% pour la France. Cette réalité s'illustre également par une dynamique d'augmentation de 2,2% de l'usage de la voiture en 10 ans sur le territoire (contre 0,4 % sur le territoire national). Enfin, 91% des ménages possèdent au moins une voiture.

24,6% des actifs occupés résident à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail et la distance moyenne parcourue par les actifs pour se rendre à leur lieu de travail est de 32 km. Le temps moyen de trajet est porté à 24,1 minutes (source : Insee, 2018). Les cadres sont ceux qui mettent le plus de temps pour se rendre au travail (en moyenne, 41 minutes). Ensuite, viennent les professions intermédiaires, qui nécessitent 30 minutes, les ouvriers 23 minutes, les employés 21 minutes et les artisans 17 minutes de temps de trajets. Les agriculteurs sont ceux qui habitent le plus près de leur lieu de travail avec en moyenne 5 minutes seulement pour s'y rendre. La dépense moyenne de carburant pour la mobilité quotidienne est de 1 570 euros/an pour les habitants de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves et de 1 730 euros/an pour la Communauté de communes Lacq-Orthez (source : GÉODIP, ONPE).

A contrario, seulement 1,6 % des déplacements domicile-travail sont réalisés en transport en commun en 2018, contre 15,2% en France. Une progression mesurée de 0,3% a été constatée, entre 2013 et 2018. L'offre de transports existe de façon inégale sur le territoire. Une carence peut être observée autour de Navarrenx et de Salies-de-Béarn et plus globalement en dehors de l'axe Est-Ouest que traversent l'autoroute et le ferroviaire. Des initiatives locales permettent d'améliorer la capacité des habitants à se déplacer, notamment en ce qui concerne le transport à la demande (TAD).

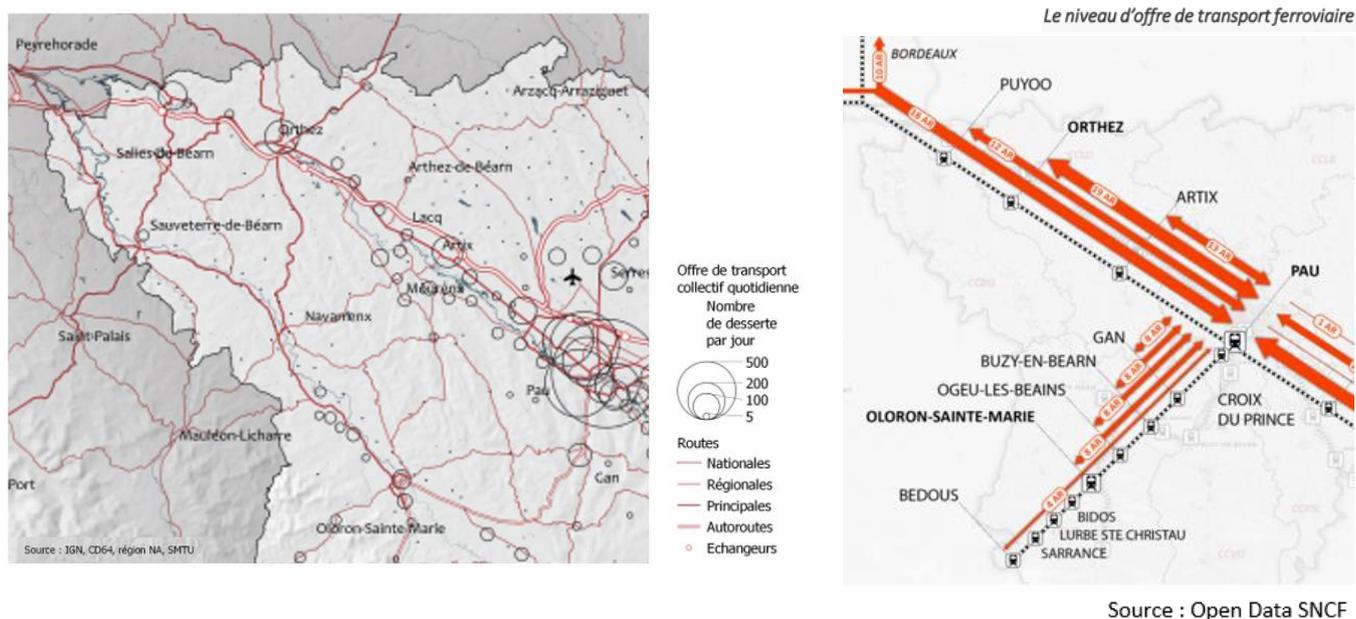


Figure 5 : Une offre de transport principalement le long de l'axe Est-Ouest

L'organisation ferroviaire comporte 19 allers-retours entre Pau et Orthez, 12 allers-retours entre Pau et Artix et 12 allers-retours entre Pau et Puyoô. Cependant, cette organisation ferroviaire est peu connectée aux besoins des habitants, dont la grille horaire est conçue pour répondre aux besoins des liaisons interrégionales plutôt qu'aux liaisons locales. À titre d'exemple, la gare d'Orthez qui n'offre

que trois trains à l'heure de pointe du matin et du soir, un dernier train de retour à 19h07 et aucun train de nuit, alors qu'elle propose 19 allers retours avec Pau. De plus, le niveau de qualité de service offert s'est dégradé et le taux de ponctualité est de seulement 82 %.

En parallèle, sont observées des initiatives de mobilités douces et des alternatives pour réduire la quantité de voitures sur la route, notamment au travers de la création d'aires de covoiturage, de tiers-lieux, d'autostop organisé ou de pistes cyclables, mais également via la création d'un « Schéma piéton des bourgs-centres », d'un plan de mobilité (en cours) et de cinq initiatives locales en matière de Transport d'utilité sociale (TUS). Le service de TAD Mobilacq opérant sur le seul territoire de la CCLO constitue en outre le réseau le plus actif du département en termes de nombre de trajets réalisés.

### **Une forte concentration d'emplois dans les centralités**

Le territoire concentre un nombre relativement important d'emplois. En effet, avec 9% des emplois du département, soit 25 589 emplois en 2018 selon Insee, il compte 92,3 emplois pour 100 habitants (contre 99,7 emplois pour 100 habitants à l'échelle départementale). Les emplois sont concentrés dans les centralités, principalement à Lacq (759,5 emplois pour 100 habitants), mais également sur Noguères, Pardies, Mont, Mourenx et Orthez (147,6 emplois pour 100 habitants).

L'activité économique du territoire génère des emplois qualifiés ou peu qualifiés avec une part de cadre portée à 9,5 % en 2017 et à plus de 50 % d'ouvriers et d'employés.

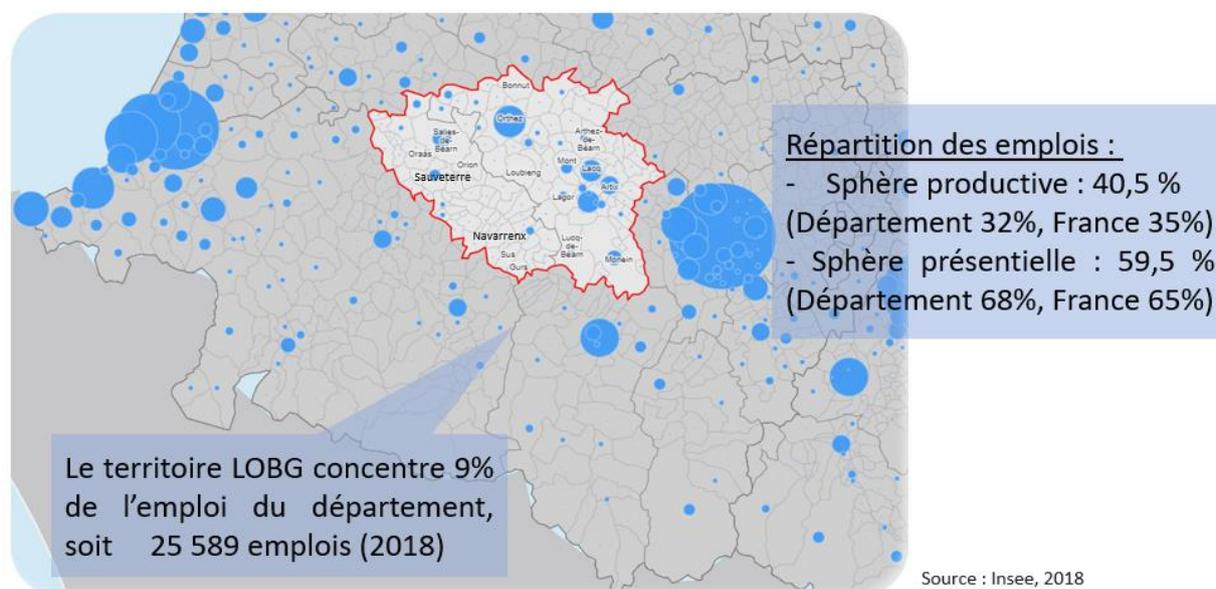


Figure 6 : Nombre d'emplois au lieu de travail (2018)

### **Un tissu économique marqué par une sphère productive fortement représentée :**

La sphère productive<sup>1</sup> représente 40,5 % des emplois du territoire, ce qui constitue une part significativement importante en comparaison avec la moyenne départementale (32 %) ou nationale (35 %). Les principaux secteurs concernés sont l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le

transport de marchandises, le commerce de gros et une partie des activités immobilières.  
(<sup>1</sup> secteurs économiques orientés vers les marchés extérieurs)

Le territoire présente une organisation spatiale plutôt rurale, or sa structure d'emploi répond aux caractéristiques des territoires urbains ou métropolitains avec des secteurs industriels et de recherche et développement importants. L'emploi industriel représente en effet 18,4 % de l'emploi dans le territoire, taux supérieur à celui du département (12,2 %) et de la France (12 %).

En effet, le territoire a accueilli et accueille toujours de nombreuses activités industrielles, sur différentes zones :

- Le bassin industriel de Lacq, dont l'activité s'est dans un premier temps structuré autour de la ressource en gaz (début d'extraction dans les années 1950). Le déclin progressif de l'exploitation à compter des années 1980 a donné lieu à la mise en place de politiques publiques en faveur de la reconversion du bassin vers la chimie fine et l'innovation. L'action conjointe d'entreprises et de collectivités publiques a permis de préserver le caractère industriel du bassin et de consolider la plateforme chimique ;
- Le secteur d'Orthez était plutôt tourné vers les activités liées au textile, au papier, aux meubles, à l'industrie agroalimentaire ;
- La zone Ouest du territoire (Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx) était tournée vers les secteurs agroalimentaires, bois, métal et textile.

### **Zoom sur le bassin de Lacq**



Aujourd'hui, le bassin de Lacq représente 35 % de l'emploi du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves. Mourenx, Artix, Lacq, Mont, Pardies, Abidos, Os-Marsillon et Noguères, totalisent 8 903 emplois, dont 51,3 % dans la sphère productive.

L'industrie de la chimie est classée premier secteur du territoire (7,7 fois supérieur au poids du même secteur en France métropolitaine). Le deuxième secteur du territoire étant les autres industries manufacturières, dont le poids est quasiment trois fois supérieur au même secteur en France (source : Insee).

Le bassin de Lacq a profondément marqué le développement du territoire avec :

- ➔ une source d'activités et d'emplois indéniable, en lien direct avec l'exploitation des ressources et la structuration d'un réseau d'entreprises de sous-traitance ;
- ➔ une empreinte forte dans le paysage : la présence des plateformes d'activités reste un élément fort du paysage (cheminées de Lacq), en rupture avec l'image très rurale du reste du territoire ;
- ➔ et une structuration progressive des acteurs économiques du bassin en vue de la reconversion du bassin vers la chimie fine.

Autre spécificité, le bassin de Lacq accueille différentes plateformes industrielles en périmètre Seveso. C'est aussi le développement des activités du bassin qui a donné lieu à la création d'une ville au caractère architectural singulier, la ville nouvelle de Mourenx (en 1956).

La reconversion vers la chimie a bénéficié d'un soutien fort des politiques publiques construit autour :

- ➔ du BDE Adour (Bureau de développement économique Adour), créé dès 1972 afin d'anticiper le déclin de l'exploitation des ressources. Une enveloppe financière alimentée par une ponction sur les ventes de gaz a été constituée. Grâce à ces moyens spécifiques, le BDE favorise le développement économique des territoires de l'Adour en apportant une aide aux entreprises et en facilitant l'implantation de nouvelles industries,
- ➔ du GIP Chemparc, créé dès 2003 pour consolider et développer la plateforme chimique. Il réunit quatre collèges rassemblant les forces vives du territoire (collectivités publiques, entreprises, organismes scientifiques, syndicat de salariés),
- ➔ de la Communauté de communes Lacq-Orthez qui propose des solutions d'accueil des activités (foncier et immobilier d'entreprise), accompagne le développement des entreprises et des plateformes industrielles qui permettent de mutualiser des utilités en faveur du maintien et de l'implantation d'industries localement,
- ➔ ainsi que le pôle de compétitivité AVENIA, qui a pour objet de favoriser l'émergence et le financement de projets scientifiques, industriels et de formation dans les domaines des géosciences, de l'énergie et de l'environnement.

L'activité du bassin de Lacq ne doit toutefois pas masquer une dynamique plus large, avec des activités économiques relativement diversifiées. Le profil des entreprises laisse apparaître un tissu local composé d'un grand nombre de très petites entreprises pour lesquelles des problématiques spécifiques se posent (modernisation des outils de production, accès à la formation, mesure de la compétitivité...) et dont les activités s'inscrivent dans un contexte économique global contraint.

## Une économie résidentielle essentielle à un territoire industriel

Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Le secteur du “commerce, réparation d’automobiles et motocycles” représente le premier secteur de spécialisation du territoire et celui qui pèse le plus dans l’emploi du territoire (11,6 %). Un poids toutefois inférieur à la moyenne constatée en Région Nouvelle-Aquitaine (13,3 %) ou encore en France (12,7 %). Le second secteur de spécialisation du territoire est le secteur de l’hébergement médico-social et social et l’action sociale sans hébergements, représentant 10,1 % de l’emploi du territoire, supérieur à la moyenne régionale (9,1 %) et nationale (7,6 %).

Plus globalement, le secteur tertiaire concentre 67 % de l’emploi du territoire en 2018 selon l’Insee. Le poids de ce secteur sur l’emploi du territoire est relativement moins important comparativement à la France (79 %) ou bien au département (76,8 %) car, comme abordé précédemment, le secteur de l’industrie et la sphère productive plus généralement occupent une place prépondérante. De même, l’administration publique, les commerces et les services représentent 80% des unités légales (parmi 4 517 unités en 2020), contre 10 % des unités dans l’industrie.  
**NB** Unité légale : entité juridique pouvant être une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ou une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

De plus, 19,6 % des créations d’entreprises sont effectuées dans le domaine du commerce, transport, hébergement et restauration en 2021 (en France, 30,6 %).

## L’agriculture, un autre marqueur fort du tissu économique

L’agriculture demeure aujourd’hui une activité économique majeure du territoire.

L’ensemble du secteur de l’agriculture, de la sylviculture et de la pêche occupe une place importante. Classé troisième secteur spécifique du territoire, il pèse plus de deux fois plus sur le territoire que sur la France entière (Source : Insee). En effet, si le secteur de l’agriculture occupait 6,2 % de l’emploi en 2018, il ne représentait que 2,6 % de l’emploi en France (Source : Insee). De même, sur le territoire, les agriculteurs représentaient 2,2 % de la population en 2018 contre 0,8 % en France.

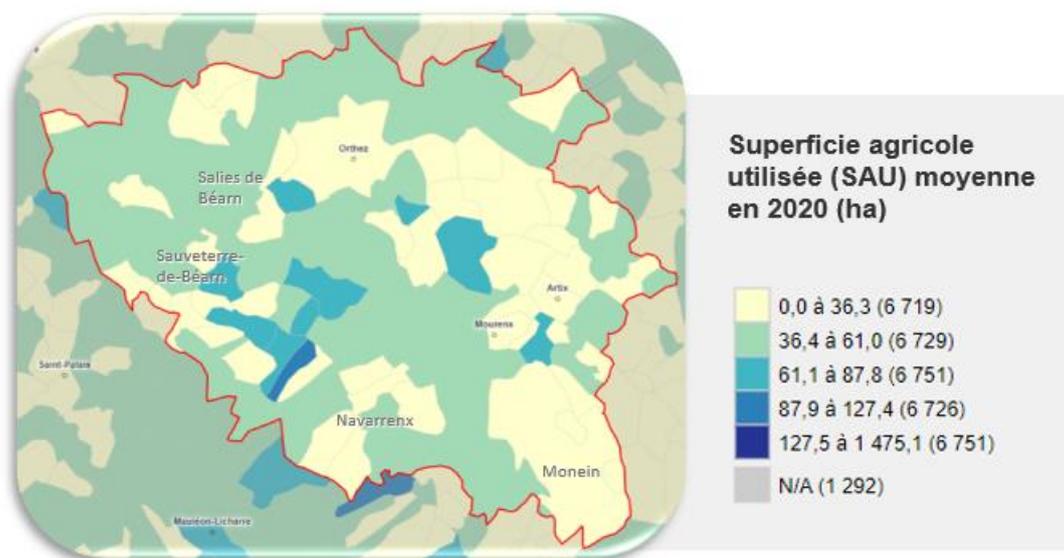
Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves s’inscrit plus globalement au sein d’un département qui connaît un dynamisme d’installations supérieur à la moyenne nationale, malgré une baisse tendancielle significative.

Environ 6 000 exploitations exploitent des terres agricoles en Béarn, dont 5 000 exploitent une superficie de plus de 3 hectares (Sources : déclarations PAC 2018). Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves comporte quant à lui **plus du quart des exploitations du Béarn** avec 1 627 exploitations agricoles en 2020 (Source : Agreste).

Concernant l’organisation globale des activités dans l’espace, il convient de noter l’importance des surfaces agricoles. La surface agricole utile totale est de 64 571 hectares, soit 55 % de la superficie totale contre 46 % en Nouvelle-Aquitaine et 51 % en France (Source : CraTer, 2020). On y trouve notamment des activités d’élevage, principalement localisées dans les zones de coteaux et des cultures céréalières plus concentrées sur les plaines. D’ailleurs, il existe une mosaïque de paysages du fait d’une agriculture diversifiée et d’un relief varié marqué par une plaine le long du gave de Pau et

de nombreux coteaux. Enfin, il convient de noter que le territoire détient des ressources naturelles en abondance. Il est particulièrement riche en ce qui concerne la ressource en eau et dispose d'une couverture forestière importante mais peu exploitée.

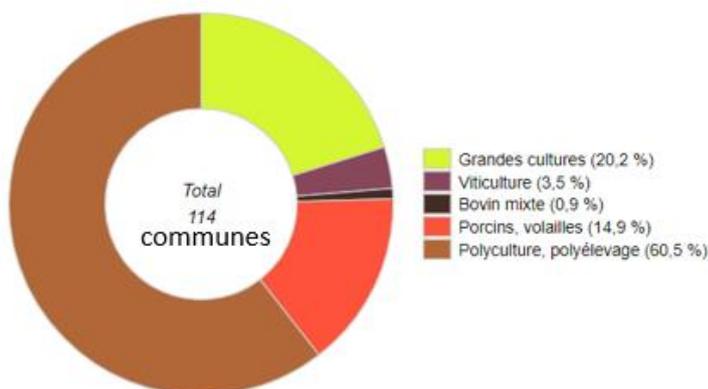
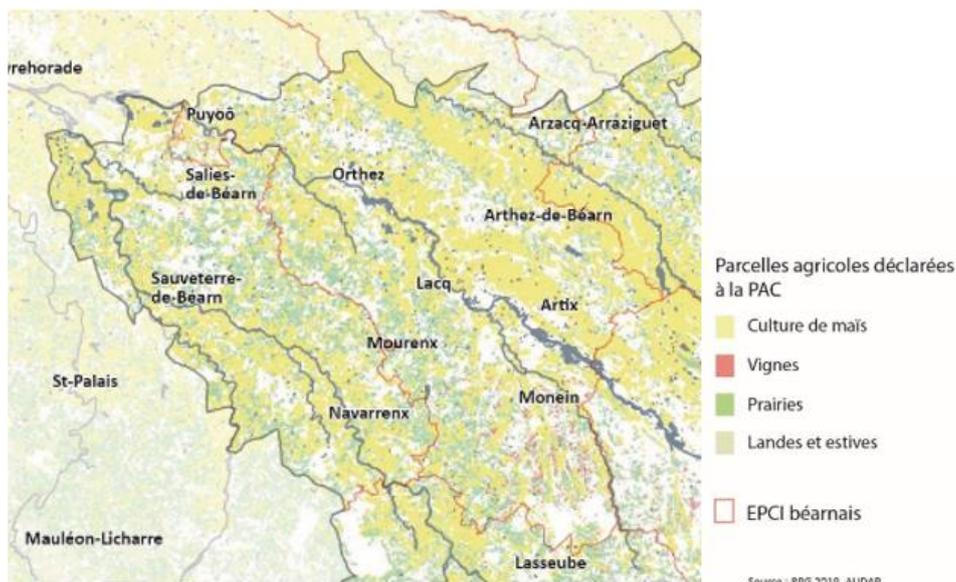
Une des spécificités du Béarn et du département des Pyrénées-Atlantiques concerne la taille moyenne d'une exploitation agricole : 35 hectares en 2018 (contre 39 ha sur le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves), plus de deux fois inférieure à la moyenne nationale, portée à 86 ha en 2018 (Agreste 2018, Mémento statistique agricole). Cet écart tend à s'amenuiser au cours des dernières années, mais constitue encore une spécificité du territoire, à l'image de nombreux territoires en région Nouvelle-Aquitaine, première région agricole de France et d'Europe.



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

*Figure 7 : Des activités agricoles principalement le fait de petites exploitations*

Les activités agricoles situées au sein du territoire LOBG sont principalement le fait de petites exploitations sans salariés, tournées vers le modèle de la polyculture et de l'élevage (75,4 % des exploitations, principalement de bovins, porcins ou de volailles) et les grandes cultures céréalières (20,2 % des exploitations, principalement du maïs, un peu de soja et de colza). Le recours au salariat dans ce domaine reste limité et saisonnier. Le territoire constitue également un espace de coteaux qui accueille des viticulteurs, mais dans une moindre mesure : seulement 3,5 % des exploitations sont viticoles, dont 60 % des exploitations dédiées à l'appellation « Jurançon » (source : Agreste, recensement agricole, 2020).



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 8 : Des activités agricoles principalement tournées vers le modèle polyculture/élevage

### **Alimentation : un territoire plutôt résilient**

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves peut être considéré comme plutôt résilient du point de vue alimentaire.

En effet, il est possible de s'interroger précisément quant à l'adéquation entre les besoins et les capacités de production alimentaire théoriques.

(Source CRATER : Calculateur de résilience alimentaire des territoires).

Les résultats révèlent qu'afin de nourrir la population à l'échelle du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves, il faudrait dédier 22 810 hectares à l'alimentation locale.

Le territoire possède en réalité 60 342 ha de production et le taux de couverture théorique global des besoins est de 265 %. La surface agricole utile productive par habitant du territoire est théoriquement suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins alimentaires. Ainsi, au regard de la population du

territoire, et sans apporter de modifications aux habitudes du régime alimentaire actuel de ses habitants, le potentiel agricole actuel du territoire pourrait couvrir l'ensemble des besoins alimentaires.

Pour autant, les filières organisées sont majoritairement exportatrices malgré la présence de nombreux acteurs pratiquant la vente directe.

Aujourd'hui, la production de fruits et légumes est la seule qui n'atteint pas le taux de couverture théorique nécessaire à l'autosuffisance alimentaire du territoire.

Enfin, l'environnement naturel est source de contraintes et d'atouts d'importance pour l'agriculture. Les interactions avec la faune et la flore (gibier, adventices, pollinisateurs...) sont nombreuses. Les réglementations telles que le classement en Zones vulnérables, zones Natura 2000, Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), Aires d'Alimentation de Captages d'eau potable, Parc National... sont autant d'approches normatives qui conditionnent les activités agricoles.

### **Des inégalités hommes-femmes marquées sur le plan de l'accès à l'emploi**

On observe la présence d'inégalités entre hommes et femmes sur le territoire. L'écart hommes-femmes dans le taux d'emploi des 15-64 ans est de 6,8 % en 2018 selon Insee, contre 5,58 % pour la France. Globalement, les inégalités hommes-femmes sont comparables à celles observées à l'échelle nationale, mais certains indicateurs d'inégalités sont particulièrement prégnants. D'une part, la part des emplois à temps partiel est très marqué pour les femmes avec une valeur de 32,1 % côté CCBG et 33,2 % côté CCLO (en France : 27,4 %) contre respectivement 7 % (CCBG) et 5,8 % (CCLO) pour les hommes (en France : 8,2 %)

D'autre part, le territoire se démarque par une caractéristique spécifique à la non-mixité de l'offre de formation. En effet, la part des élèves de niveau première inscrits dans des formations non mixtes s'élève à 100 % (CCBG) et 69,8 % (CCLO) contre 47,6 % pour la France en 2015. Enfin, il existe une part importante de femmes peu ou pas diplômées au sein du territoire, s'élevant à 62,4 % (CCBG) et 60 % (CCLO) contre 54 % pour la France en 2015.

## Une architecture et un patrimoine riche lié à l'histoire du territoire

### 1- Pôles touristiques et culturels principaux de la CCLO :

- Orthez, centre historique : à partir de 1242 Gaston VII de Moncade fait d'Orthez la capitale de la vicomté de Béarn. Il fortifie la cité par la construction d'un rempart maçonné, d'un château fort en pierre, le Moncade du XIIIe, et d'un pont fortifié, le Pont-Vieux du XIIIe. Au XVe, la ville construit son identité autour de la personnalité de Gaston III de Foix-Béarn, dit Fébus (1343-1391). Les visiteurs peuvent également se rendre à la Maison Jeanne d'Albret édifée en 1555 et offerte à la toute nouvelle vicomtesse de Béarn, Jeanne d'Albret, mère du futur roi Henri IV.
- Mourenx accueille de son côté un centre culturel intercommunal regroupant médiathèque, cyber-base, centre de science et technologie (CCSTI), galerie d'art contemporain, cinéma, compagnie de théâtre et brasserie.
- L'industrie culturelle, notamment avec la Manufacture de bérets : Relocalisée récemment à Orthez, la manufacture crée des bérets, issus d'un savoir-faire traditionnel et artisanal d'excellence, pour tous les goûts et toutes les têtes.



Image 1 : Orthez, Château Moncade



Images 3 : Orthez, Manufacture de bérets



Image 2 : Mourenx, Bibliothèque du Mi[X]

## 2- Pôles touristiques et culturels principaux de la CCBG :

- 1- Navarrenx, bénéficiaire du label « les plus beaux villages de France », est aussi la première cité bastionnée de France avec son patrimoine militaire encore bien conservé. La ville est aussi une étape sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle.
- 2- Sauveterre-de-Béarn, cité médiévale présentant des vestiges témoignant d'un lieu de séjour des Princes de Béarn, domine le gave d'Oloron. La ville est classée « Petite Cité de Caractère », elle possède de nombreux monuments classés (Pont de la Légende, Tour Monréal, église Saint-André).
- 3- Salies-de-Béarn, ville célèbre pour sa production de sel (utilisé pour la salaison du jambon dit de Bayonne) est également renommée pour ses thermes et les soins de remise en forme. La ville comporte d'anciennes maisons sur pilotis et des demeures du 17ème siècle et 18ème siècle et a aussi conservé des édifices de la belle époque.
- 4- Gurs, où se trouve l'un des lieux de mémoire de la déportation en France : le camp de Gurs, où furent internés des réfugiés républicains espagnols après la Guerre d'Espagne, puis des « indésirables » des régimes nazis et de la collaboration.
- 5- Laàs, principauté "autoproclamée", accueille notamment le Château de Laàs, le Musée Serbat et une chapelle romane (dite « Saint-Barthélemy »).



Image 4 : Navarrenx



Image 5 : Marché de Sauveterre-de-Béarn



Image 6 : Salies-de-Béarn, les Thermes et les Salines



*Image 7 : Camp de Gurs*



*Image 8 : La douane de la Principauté de Laàs*

### **Un terroir et une culture alimentaire singuliers**

Les atouts gastronomiques du territoire sont renforcés par la présence de nombreux producteurs du terroir pratiquant la vente directe (vente à la ferme, marchés de plein vent, drive fermier...) et référencés auprès de labels de qualité. L'offre de produits alimentaires locaux est riche sur le territoire. Elle peut être destinée à répondre à une demande locale et est parfois valorisée par le biais de l'agritourisme.

La production de vin est une activité emblématique qui façonne les paysages et comprend de nombreuses appellations (« Jurançon », « Béarn » et « Béarn-Bellocq »). Le Sel de Salies-de-Béarn est également une ressource économique d'importance aux multiples débouchés. Quelques productions notables de niche sont également présentes, telle que la Pêche Roussanne de Monein, produit référencé dans de nombreux restaurants étoilés. On note aussi la présence de micro-brasseries ou cidreries. Enfin, on peut également citer la race bovine "Blonde d'Aquitaine" née du travail de généticiens et éleveurs du territoire, plus particulièrement en Béarn des Gaves, berceau de la race. De nombreuses initiatives sont engagées afin de relocaliser les filières (Noste Pan, Ceinture Verte, Lin des Pyrénées par exemple).

### **Une vie rythmée par de nombreuses animations et un attachement aux ressources du territoire**

L'identité locale forte se fonde notamment sur la notion de "bien vivre" et de gastronomie. Les nombreuses fêtes locales estivales en sont l'un des marqueurs (fêtes de villages, Fête du Sel à Salies de Béarn, de la Blonde d'Aquitaine à Sauveterre de Béarn, Fête de la pêche roussanne à Monein...). Les animations sont également présentes tout au long de l'année : Marchés de producteurs de Pays, Foires, Festival Naturel Jazz, Fêtes patronales, Fêtes de la Blonde d'Aquitaine, des Bastides, Printemps de l'Arribèra, des Vendanges ou du Sel, Portes Ouvertes en Jurançon, Balades vigneronnes ou en paysage d'éleveurs, etc. Des événements célèbrent également les Gaves : fête du Gave à Sauveterre-de-Béarn et à Orthez, fête du Saumon à Navarrenx.



*Image 8 : Monein - Marché de producteurs de pays*

### **Des activités de plein air, sportives et ludiques de qualité**

Le territoire constitue un terrain de jeu exceptionnel pour les activités de plein air, sportives et ludiques, disposant d'un tissu d'activités économiques et associatives liées. En addition à un patrimoine bâti conséquent, le territoire est traversé par de nombreuses voies et chemins de randonnées (plus de 1050 km de sentiers qui offrent la possibilité de développer des activités de randonnée, de cyclotourisme (Voie Verte), ou encore de balades équestres. Le territoire est également traversé par l'Euro Vélo 3 (la "Scandibérique") ainsi que la route équestre du Chemin des Mousquetaires (de Lupiac à Saint-Jean-de-Luz).

De plus, les activités nautiques et aquatiques sont également à l'honneur dans le territoire, que ce soit avec une possibilité d'attraction très forte pour les pêcheurs et amateurs de sensations, grâce à des activités privées (rafting, paddle, baignade, ...) ou publiques (coins de pêches, Fête du Saumon de Navarrenx, ...). Il y a des équipements qui contribuent à son attractivité culturelle et touristique. Située en pleine nature et aux portes d'Orthez, la base de loisirs d'Orthez-Biron en est un bel exemple avec des équipements et des activités aquatiques et terrestres constamment renouvelées.

## **Organisation touristique et acteurs institutionnels**

Deux organisations touristiques se déploient à l'échelle du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves : l'office de tourisme "Béarn des Gaves" couvre les parties Nord et Ouest du territoire et l'office de tourisme "Cœur de Béarn" couvre les zones de Lagor, Monein, Arthez-de-Béarn. La stratégie d'accueil physique des clients est différente sur les deux destinations :

- 3 points d'accueil sur la zone du Béarn des Gaves (Salies, Sauveterre, Navarrenx)
- 2 points d'accueil situé à Orthez et Monein pour l'office de tourisme Cœur de Béarn

Les deux offices s'appuient sur les nouveaux outils numériques (bornes) ce qui leur permet de renforcer l'accessibilité et le rayonnement de l'information touristique sur le territoire. Ils s'inscrivent également dans les orientations stratégiques définies à l'échelle des Pyrénées Atlantiques par l'AADT, qui déploie notamment une importante campagne de communication ciblée sur les destinations béarnaises (destination Béarn- Pyrénées).

## **Des offres culturelles touristiques et des logements incomplets**

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves propose un certain nombre d'offres de loisirs, cependant, l'offre culturelle touristique reste relativement mesurée. La proximité de l'océan et de la montagne est le principal attrait touristique d'un territoire de « passage » plus que de destination. La clientèle touristique y est majoritairement et d'abord béarnaise, et provient principalement du Grand Sud-Ouest. À l'échelle du Béarn, 51% des séjours se déroulent au sein de la résidence principale de parents ou amis, et les touristes séjournant en secteur non marchand représentent un peu plus d'un séjour sur deux.

L'offre d'hébergement à l'échelle du territoire est diversifiée mais apparaît assez incomplète avec des besoins variables suivant les territoires. Selon les indicateurs de l'INSEE, le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves comporte à l'heure actuelle 16 hôtels et 7 terrains de campings. 70 % des chambres d'hôtel sont classés 2 ou 3 étoiles (176 lits) et 30 % sont non classés ou avec 1 étoile (75 lits). Ces structures permettent d'obtenir une capacité d'accueil de 251 chambres et 354 emplacements, à laquelle il faut rajouter de nombreux gîtes et maisons d'hôtes.

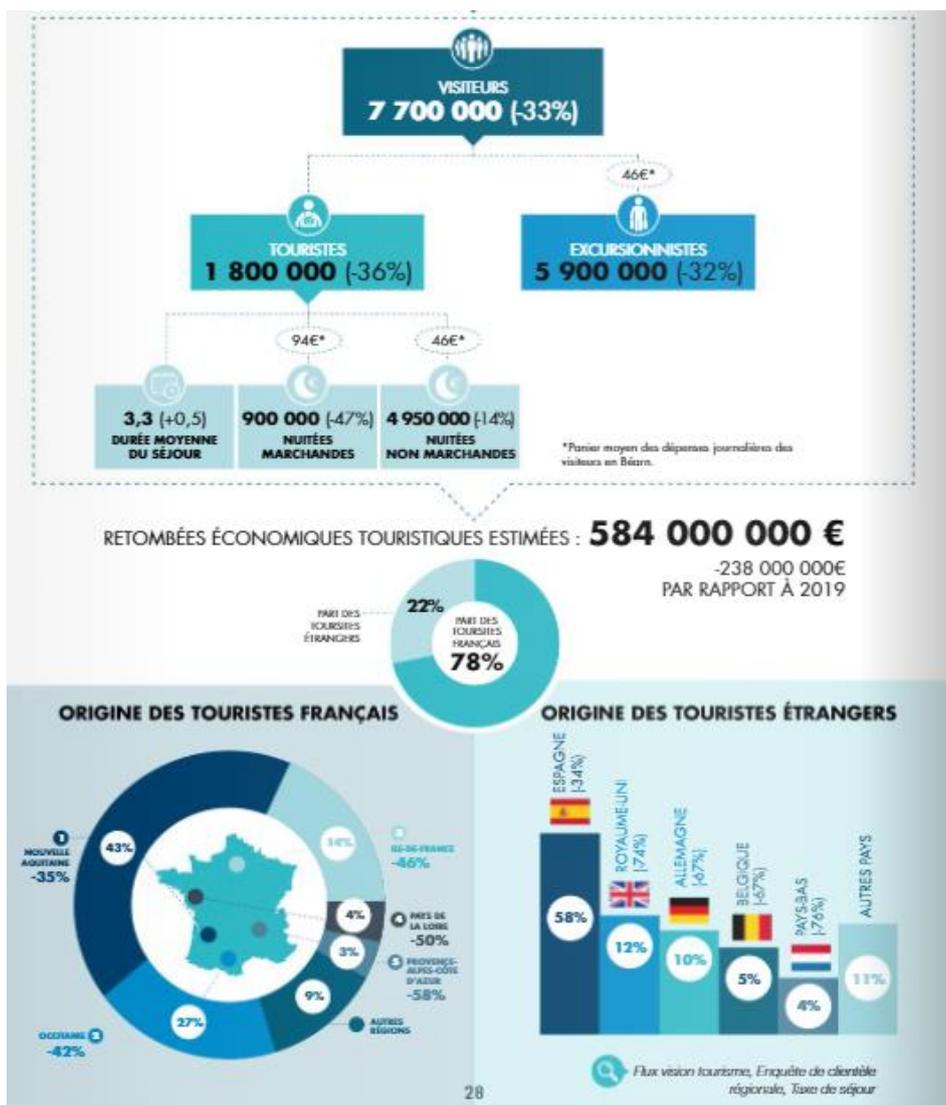


Figure 9 : Fréquentation 2020 en Béarn

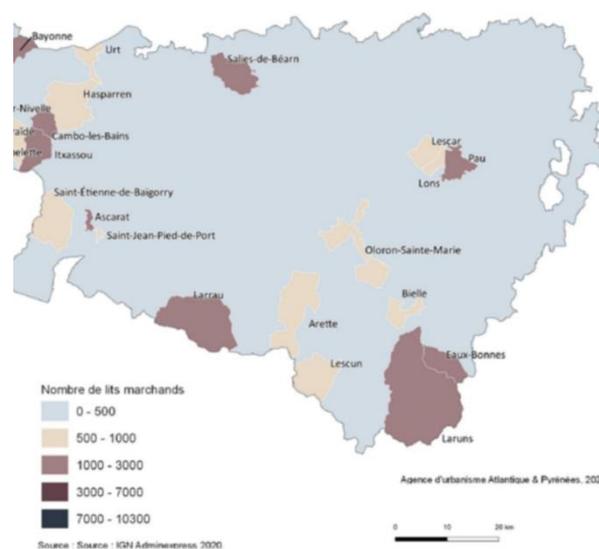
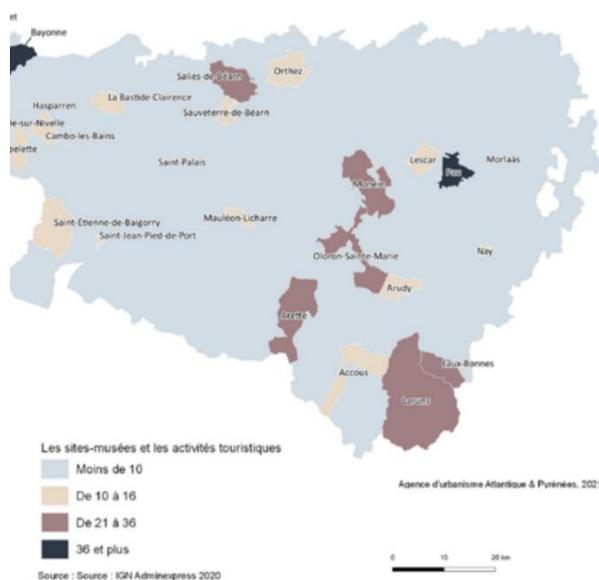


Figure 10 : Offre d'activités de loisirs

Figure 11 : Capacité d'accueil

## SYNTHÈSE / AFOM

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Un territoire équilibré, organisé et fortement structuré autour de ses centralités</li> <li>▫ Une accessibilité importante aux axes de circulation majeurs</li> <li>▫ Un bassin d'emploi dynamique tourné vers l'innovation</li> <li>▫ Une sphère productive importante sur les secteurs de l'agriculture et de l'industrie</li> <li>▫ Une spécialisation de pointe autour de l'industrie chimique</li> <li>▫ Des sites adaptés à l'implantation d'activités industrielles</li> <li>▫ Un schéma commercial existant sur la CCLO</li> <li>▫ Un réseau d'accès à la culture structuré côté CCLO</li> <li>▫ Un cadre de vie et un terroir exceptionnel, des paysages riches divers et vivants.</li> <li>▫ Des filières identitaires alimentaires et agricoles fortes (élevage, vin, sel, pêche roussanne, SIQO...)</li> <li>▫ Des marqueurs naturels (gaves, coteaux, forêts) et patrimoniaux forts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Des disparités sociales et territoriales</li> <li>▫ Un revenu disponible inférieur aux moyennes nationales</li> <li>▫ Une part relativement élevée de jeunes non insérés</li> <li>▫ Une offre d'hébergement incomplète en Béarn des Gaves</li> <li>▫ Un nombre important de logements dégradés ou vacants</li> <li>▫ Un manque d'attractivité et de compétitivité de l'offre commerciale en centre-bourg</li> <li>▫ Une offre d'activités et d'hébergement touristique incomplète</li> <li>▫ Une offre de santé fragile</li> <li>▫ Des inégalités hommes-femmes marquées sur le plan de l'accès à l'emploi</li> <li>▫ Une dépendance à la voiture pour les déplacements</li> <li>▫ Une couverture de l'offre de transports collectifs peu performante</li> <li>▫ Une production maraîchère insuffisante</li> <li>▫ Un patrimoine historique bâti pour partie dégradé</li> </ul>
<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ La relance de la réindustrialisation des territoires</li> <li>▫ Une évolution vers une chimie verte décarbonée</li> <li>▫ Un regain d'attractivité de la ruralité</li> <li>▫ Une tendance au développement du « tourisme vert »</li> <li>▫ L'évolution des modes de travail</li> <li>▫ Un attrait renouvelé pour la culture locale</li> <li>▫ Le développement de tiers lieux, culturels notamment</li> <li>▫ Des projets en faveur de l'alimentation locale et de la promotion des circuits courts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Renforcement des inégalités d'accessibilité et</li> <li>▫ Augmentation de l'isolement des publics</li> <li>▫ Amplification du phénomène de vacance des logements</li> <li>▫ Défaut de reprise et transmission des activités (agriculture, commerces...)</li> <li>▫ Une situation concurrentielle en matière d'accueil des professionnels de santé</li> </ul>

## 3.2 Dynamiques du territoire

- **Dynamiques démographiques**

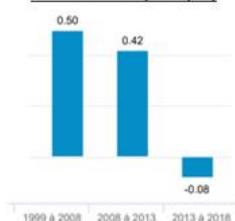
### Un territoire devenu attractif à partir de 1990

La dynamique démographique d'un territoire est essentielle, car elle interagit avec les dynamiques économiques, sociales et environnementales de celui-ci. Pour mieux la cerner, il convient de décomposer le taux de croissance total de la population en une composante liée au solde naturel (lui-même lié à l'écart entre naissances et décès) et à une composante due au solde migratoire.

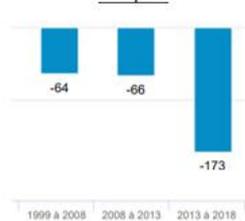
Après une période de baisse globale de la population entre 1968 et 1990 (avec un taux de croissance moyen annuel allant jusqu'à -0,4% entre 1982 et 1990) puis une phase de stagnation entre 1990 et 1999, le territoire, positionné entre la côte littorale (connaissant une forte attractivité) et l'agglomération paloise, a vu sa population augmenter depuis 1990 avec une croissance régulière entre 1999-2010 (+ 0,6 % de taux de croissance annuel). Cette croissance de la population était principalement due à un solde migratoire redevenu positif au début des années 1990, alors que le solde naturel devenait négatif.

Depuis les années 2010, cette tendance s'inverse de nouveau pour les deux EPCI, avec un taux annuel moyen de - 0,08% sur la dernière période du recensement (Insee, 2013-2018), le territoire comptait 59 habitants en moins. Malgré 114 « nouveaux » habitants, le solde migratoire positif, ne compense pas le solde naturel déficitaire de 173 personnes.

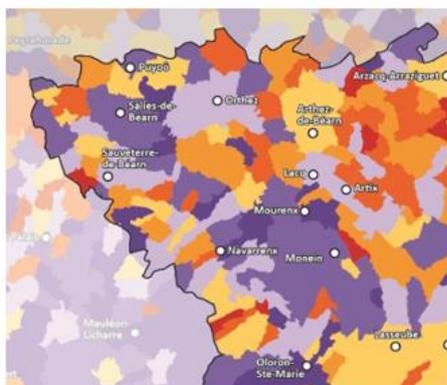
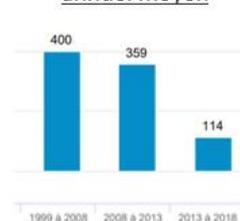
Baisse du **taux de croissance** annuel moyen (%)



Baisse du **solde naturel** annuel moyen



Baisse du **solde migratoire** annuel moyen



Source : IGN-BD Topo ; INSEE- RP 2018

Le solde migratoire positif, ne rattrape pas le solde naturel négatif.

Une plus forte croissance des espaces périurbains et ruraux

Depuis 2020 cependant, un signal faible de reprise a été observé pour la Communauté de communes du Béarn des Gaves, qui a vu le nombre d'inscriptions dans le premier degré en hausse entre 2020 et 2021, alors que le territoire enregistrait une croissance négative entre 2016 et 2020 (Source : ministère de l'Éducation Nationale). La Communauté de Communes Lacq Orthez n'a pas constaté d'évolution positive du nombre d'inscriptions, mais la commune d'Orthez a observé une vingtaine d'inscriptions supplémentaires dans les écoles à la rentrée 2021.

Ces données à l'échelle du pays masquent une hétérogénéité au niveau des communes et des espaces. Tandis que globalement, les centres-villes des communes les plus importantes en nombre d'habitants connaissent une perte de population, la partie Est du territoire proche de Pau, les communes à la frange des Landes et les communes du bassin de Lacq, quant à elles, connaissent une hausse de leur population. De plus, au regard de l'organisation spatiale des évolutions démographiques, deux tendances se dégagent : un phénomène de rurbanisation de certaines communes agricoles peu denses, une périurbanisation à l'ouest de l'agglomération de Pau, qui atteint la frange Est du territoire.

La structure de la population du territoire n'a pas de spécificité particulière au regard de celle du département ou de la France. Cependant à l'échelle des communes le profil de la population se révèle très hétérogène.

### **Une taille moyenne des ménages stabilisée depuis 2008**

On observe une tendance au desserrement dans la composition des ménages, avec une moyenne de 2,2 personnes par ménage en 2018 (3,5 personnes en 1968), pour 31 712 ménages au total (Source : Insee). 64,7 % des ménages sont formés par des familles, alors que 33,7 % sont des ménages composés d'une personne seule (10 647 ménages au total).

Il faut souligner l'importance croissante des phénomènes de décohabitation, liés à des facteurs multiples : vie en couple plus tardive des jeunes, augmentation des séparations, moindre cohabitation des personnes âgées avec leurs descendants...

Ces évolutions impactent notamment la manière dont on peut appréhender des problématiques telles que l'offre de logements et d'équipements, de services à la personne, d'organisation du travail, etc. La réduction de la taille des ménages peut être en effet constituer une des raisons entraînant une hausse de demande en logement. C'est ainsi que le nombre de maisons vendus est passé de 382 en 2013 à 679 en 2020 (source : DGFIP) dans le territoire. Les ventes d'appartements sont passées de 50 ventes en 2013 à 132 ventes en 2020. De même, malgré une faible volatilité du prix au m<sup>2</sup> des biens, une hausse des prix est à souligner entre 2019 et 2020 pour les maisons, phénomène qui continue encore aujourd'hui.

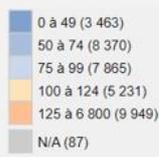
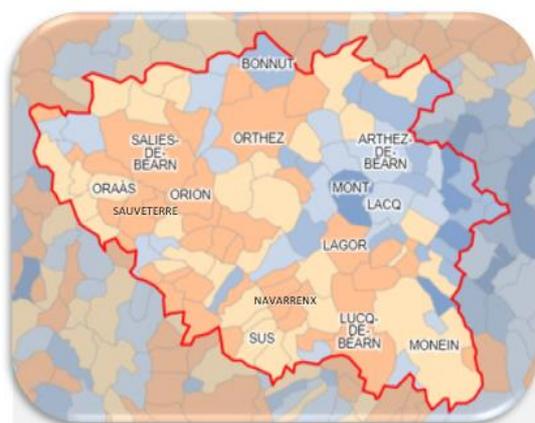
### **Une démographie contrastée**

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 31,3 % de la population, dont 13 % ont plus de 75 ans (12 % pour les Pyrénées-Atlantiques et 9% pour la France), tandis que les moins de 25 ans représentent 25,9 % de la population et les moins de 18 ans, 20,4 % de la population. Pour 119 personnes de plus de 65 ans, on trouve 100 jeunes de moins de 20 ans (France : 82 pour 100 jeunes). En 2017, la part des retraités dans la population est prépondérante et en croissance, avec 33,6 % des retraités dans le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves, contre 27,2 % des retraités pour le France. La tendance au vieillissement est donc importante relativement à la France.

Cependant, à l'échelle des communes, cette tendance est différente. On observe la présence d'une population plus jeune dans les communes proches de la périphérie de Pau et celles du bassin de Lacq, alors que dans les communes rurales du centre du territoire, on constate une forte proportion de personnes âgées.

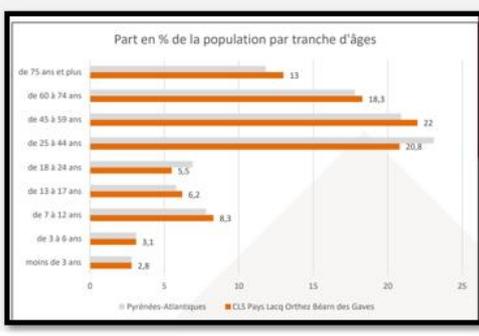
Parmi les gens qui vivent seuls, 50% sont des personnes âgées de plus de 65 ans : cela concernait 5 357 personnes en 2018. Plus de 40% des personnes de plus de 80 ans vivaient également seules, en 2018 (2 464 habitants).

### Indice de vieillissement en 2018



Sur le territoire LOBG :  
119 personnes de + de 65ans pour  
100 jeunes de - de 20 ans  
(France : 82 pour 100 jeunes)

Source : Insee



### Un vieillissement de certaines catégories professionnelles couplé à des difficultés de reprises et transmissions

- Un vieillissement important des **professions de la santé** dans le territoire. Même si le nombre de professionnel de santé tout comme la densité des professionnels restent stables, le vieillissement des professionnels et leur départ à la retraite incite à la vigilance. En effet, le nombre de médecins généralistes a baissé de 12 % entre 2013 et 2020. Aujourd'hui, on constate la présence de 56 médecins libéraux, dont 46 % ont de plus de 51 ans. De même, une diminution de 20% du nombre de sage-femmes libérales a été constaté. Il faut cependant noter une hausse de certaines autres professions.
- Un vieillissement des **professions liées au tourisme** : les acteurs connaissent des problématiques de transmission-reprise des établissements, de professionnalisation et de recrutement ainsi que de mise aux normes des établissements. En Béarn, 70 % des hôteliers ont entre 50 à 65 ans : un risque de fermetures nombreuses et de départs à la retraite sans renouvellement est possible.
- Un vieillissement **des agriculteurs** et des problématiques de successions. Bien que le département connaisse un dynamisme d'installation supérieur à la moyenne nationale, la population agricole

est en déclin. Les reprises restent insuffisantes pour régénérer le tissu productif local et certains secteurs agricoles sont en déprise préoccupante, dont le secteur de l'élevage. En Béarn, seulement 761 installations ont eu lieu en 6 ans (Source : Chambre d'agriculture 2019). En prévision, on peut redouter la disparition de 50 % des exploitants d'ici environ 10 ans, liée au départ à la retraite d'une grande partie d'entre eux. Plus précisément, en 2017, 2 840 chefs d'exploitation avaient plus de 50 ans (MSA 2017), soit environ la moitié des agriculteurs. Parmi eux, seuls 35 % ont anticipé un projet de succession. L'âge souvent avancé des exploitants actuels et les modifications du régime des aides de la PAC (les communes de plaine sont pour la plupart classées en zone favorisées et les agriculteurs ne perçoivent que peu d'aides) vont dans le sens d'une confirmation du constat qui est la disparition à moyen voire court terme d'un grand nombre d'exploitations, faute de repreneurs.

- **Dynamiques de l'emploi**

### **Un bassin d'emploi en mutation**

Sur une période longue, comprise entre 1975 et 2012, le territoire avait gagné 924 emplois (soit une augmentation de 4,52 %) avec 2 périodes de hausse significative, entre 1999 et 2007 (+ 2 527 emplois) et entre 1975 et 1982 avec (+ 679 emplois). Cependant, on a pu assister à une érosion de l'emploi concernant la période du dernier recensement (2011-2020) : le taux de croissance de l'emploi a en effet baissé de 4,1 % (contrairement à la France, + 1,1 %). Le secteur de l'industrie et de l'agriculture sont les deux secteurs les plus touchés.

Le taux d'emploi des 15-64 ans du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves est de 66 % en 2018 selon l'Insee (France 64,2 %, 2018), avec 30 844 actifs de 15 à 64 ans. Une forte diminution en comparaison à l'année 2012 où le même taux était à 73,6%. Le taux d'emploi des 15-24 ans est de 31,4 % (France 29,3 %).

Mis à part le cas spécifique de la reconversion du bassin de Lacq, on observe une perte progressive de la concentration des activités industrielles sur le reste du territoire, laissant en certains endroits des espaces de friches industrielles, artisanales ou agricoles parfois.

Parmi les cinq premiers secteurs qui recensent le plus d'emploi privé (hors agriculture), ainsi que dans les secteurs qui sont les plus spécifiques au territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves, l'URSSAF a recensé par ailleurs des évolutions négatives de l'emploi, entre 2014 et 2020. Les plus significatives concernent le secteur de la réparation et installation de machines (baisse de 19 % des emplois), la production et distribution d'électricité, de gaz (-15,4 % d'emplois) ou encore le commerce de gros (- 13,4% d'emplois). Il convient néanmoins de noter, dans le même temps, une hausse significative de 34,8 % pour les emplois du secteur de l'industrie pharmaceutique.



Taux de croissance de l'emploi (-4,1%)  
(2011-2020) France (1,1%)

Taux d'emploi des actifs de 15-64ans :  
66% (2018) (France 64,2%, 2018)

5 premiers secteurs dans l'emploi total (privé hors agriculture)	Effectifs salariés 2020	Evolution 2014-2020
Travaux de construction spécialisés	1 653	-3,6 %
Commerce de détail	1 399	4,7 %
Industrie chimie	1 237	-1,4 %
Transports terrestres	1 131	5,3 %
Commerce de gros	720	-13,4 %

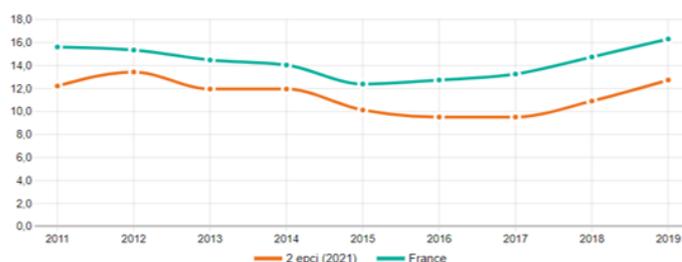
5 premiers secteurs d'emploi (privé hors agriculture) les plus spécifiques	Effectifs salariés 2020	Evolution 2014-2020
Industrie chimie	1 237	-1,4 %
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	551	-6,9 %
Réparation et installation de machines et d'équipements	534	-19 %
Industrie pharmaceutique	217	34,8 %
Production et distribution d'électricité, de gaz (...)	296	-15,4 %

Source : Acooss-Urssaf, traitements DITP

### Une dynamique positive de créations d'entreprises particulièrement dans la catégorie « commerce et services »

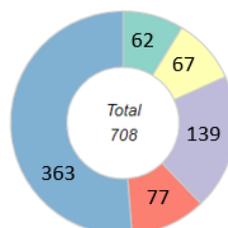
Pour l'année 2021, 708 nouvelles structures ont été recensées, dont 71 % des créations d'entreprises concernent la catégorie « commerces, transports et services » (Source : Insee). Cette catégorie est cependant très instable et connaît de nombreuses fermetures.

Le poids de la sphère présentielle continue d'augmenter pour représenter en 2018, 59,5 % de l'emploi (Département 68%, France 65%).



Taux de création d'entreprises de 12,7% (Département 14,3%, France 16,3%) (2019) repartie à la hausse

En 2021, 708 nouvelles structures, dont 71% des créations d'entreprises concernent la catégorie «commerces, transports et services » (2021)

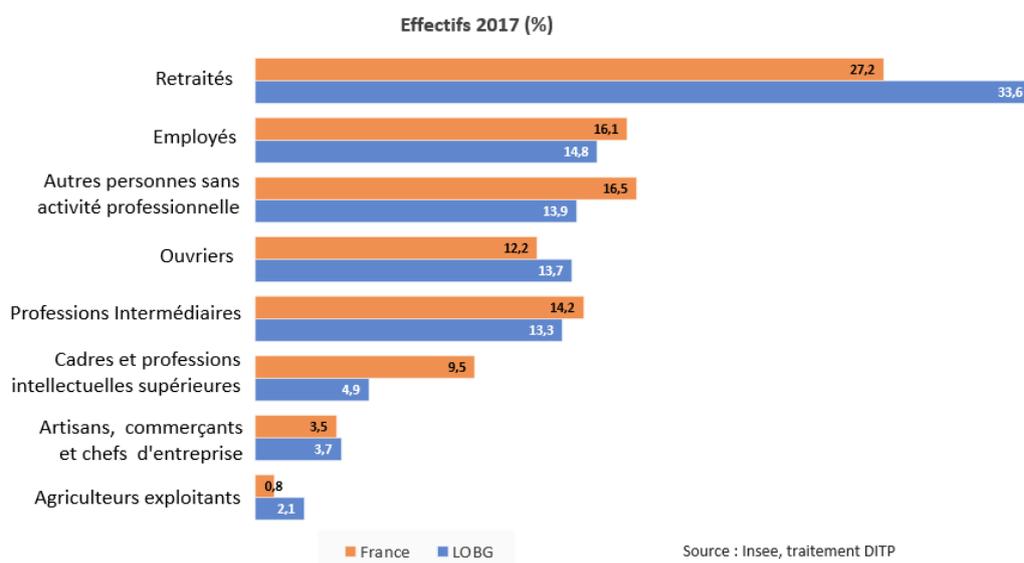


- Création d'entreprises dans l'industrie (8,8 %)
- Création d'entreprises dans la construction (9,5 %)
- Création d'entreprises dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (19,6 %)
- Création d'entreprises dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (10,9 %)
- Création d'entreprises dans les autres services (51,3 %)

Source : Insee

Avec un taux de création d'entreprises de 12,7 %, le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves s'approche de la moyenne départementale (14,3 %) et nationale (16,3 %).

### Un profil socio-professionnel en mutation



Les employés représentent 14,8 % des emplois du territoire, et à l'image de la France (16,1 %), ils représentent la plus grande part des actifs. Les ouvriers quant à eux, sont davantage représentés dans le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves (13,7 % contre 12,2 % en France). Il convient cependant de noter une baisse significative des employés (-3,1 %) et des ouvriers (-10,1%) dans le territoire, ce qui va de pair avec l'érosion de l'emploi industriel (et plus notablement qu'en France qui a connu des évolutions de - 0,2 % et - 4,5%).

Au contraire, la part des professions intermédiaires est inférieure au sein du territoire (13,3 % contre 16,2% en France) et il existe une différence caractéristique concernant la part des cadres et professions intellectuelles supérieures (4,9 %) (France 9.5 %). Il faut toutefois noter une hausse significative des cadres et professions intellectuelles supérieures dans le territoire (14,9 % pour la CCLO, 3 % en Béarn des Gaves).

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (3,7%) (contre 3,5% en France) ainsi que les agriculteurs (2,1%, France, 0,8 %) sont les deux catégories socio-professionnelles les moins représentées dans le territoire. Cependant, il peut être intéressant de souligner que selon les données Insee, malgré une baisse constante des agriculteurs depuis des décennies, le territoire a connu une augmentation des agriculteurs exploitants de 1,7% entre 2012 et 2017, principalement due à la hausse de 9% sur la CC Béarn des Gaves. (La CCLO a connu une baisse de -3,5% des agriculteurs sur la même période). La France a connu quant à elle une baisse continue des agriculteurs de -9,1% entre 2012 et 2017.

### Quelques tensions dans le secteur de l'agriculture mais un dynamisme indéniable

Avec la multiplication des reconversions et des installations ainsi que les évolutions des exploitations sur ces sujets de production de proximité, des initiatives émergent aujourd'hui dans cette logique de reconexion des zones de production et de transformation et du rapport entre producteurs et

consommateurs. 17 % des nouveaux installés en Béarn mettent en place un atelier de transformation et 19 % pratiquent la vente directe (avec ou sans vente en circuit long). Les volumes d'investissement sont souvent conséquents. En moyenne, le programme d'investissement d'une nouvelle exploitation sur 4 ans se porte à 193 260 euros (Chambre d'agriculture 2019).

Un réseau est structuré entre les producteurs fermiers à l'échelle du Béarn. Cette capacité de coopération qui a réuni huit structures autour de l'Association Collectif fermier 64, vise une organisation collective autour de ces sujets. On constate cependant que globalement, il n'y a pas la structuration d'une logique d'ensemble ni de vision stratégique sur ce sujet à ce jour. L'association porte néanmoins un projet de plateforme de distribution en circuits courts, dont la phase d'émergence a été accompagnée par l'ensemble des collectivités du Béarn.

Des efforts doivent être consentis afin d'inscrire les activités agricoles dans les transitions. En Béarn, la part de l'agriculture biologique se situe autour de 5 %, un peu en deçà des moyennes nationales et régionales (8,2%, fin 2020). L'agriculture fait également face aux changements de son environnement : certaines terres agricoles de qualité peuvent être perdues au profit de l'urbanisation et le changement climatique annoncé constitue une menace supplémentaire pour le secteur agricole. Parallèlement, entre diminution des surfaces disponibles et augmentation du prix du foncier, les investissements en équipements (irrigation, bâtiments, etc.) sont soumis à la pression de l'urbanisation.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le prix moyen des terres labourables et des prés à la vente (hors vignes notamment) figure parmi les plus élevés de la région Nouvelle-Aquitaine en 2018 (Agreste, Mémento agricole 2020) et c'est encore plus le cas sur le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves.

La diminution du foncier entraîne également des difficultés de fonctionnalité des exploitations et impacte donc leur pérennité : diminution des surfaces épandables, parcelles morcelées, éloignées et de forme difficile à exploiter, proximité de riverains et conflits d'usages réciproques (bruits, déchets, circulation, odeurs).

Le rythme d'artificialisation des terres agricoles, naturelles et forestières est variable selon les territoires et la typologie d'artificialisation (logements, activités économiques, loisirs, parkings, infrastructures routières (Cerema 2018). Toutes ces contraintes de climat, de relief, d'hydrographie et de types de sols, combinées à la disponibilité en eau et en foncier agricole conditionnent les productions agricoles, tant en termes qualitatifs que quantitatifs.

La problématique de la dépendance des céréales (maïs notamment) aux cours mondiaux, ainsi que le développement régulier de nouvelles normes agricoles et de contraintes légales fortes, sont également sources de beaucoup de contraintes (malgré leur nécessité) et peuvent rendre complexe l'activité agricole et les investissements, en décourageant les installations.

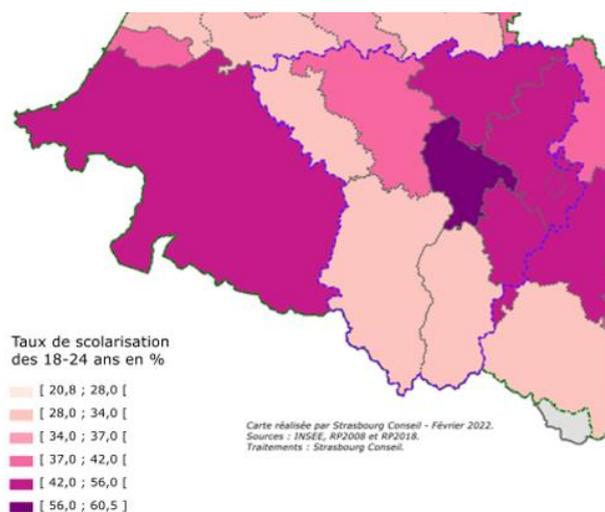
### **Un taux de chômage stable un taux de pauvreté en augmentation**

Le taux de chômage de la population active (15-64 ans) stagne ces dernières années et est porté à 11,9 % en 2018. Le taux est légèrement supérieur à celui du département (13,4 %), mais inférieur à celui de la France 13,4 % (Source : Insee). Il existe de grandes disparités selon les classes d'âges et le chômage atteint ainsi 27,3 % pour les 15-24 ans. À l'échelle des communes, le taux de chômage varie, touchant principalement la partie située au Nord-Ouest du territoire ainsi qu'à Mourenx. 10 370 personnes entre de 15 à 64 ans n'ont pas d'activité professionnelle, ce qui représente 14 % de la population (en France : 16,5 %).

Des fragilités existent dans le territoire. Le nombre de personnes précaires a tendance à augmenter et le revenu médian disponible, indicateur du niveau de vie des ménages est de 20 875 euros. Les communes de la frange Ouest sont aussi marquées par un revenu plus faible que la moyenne du territoire et la frange Est par un revenu plus élevé. Ensuite, 15,9 % des salariés de 15 à 65 ans sont en situation d'emploi précaire en 2018, ce qui représente 3 684 salariés (France 15,5%). La part d'allocataires de prestations sociales est de 38% contre 42,1% sur le département et 12% des allocataires dépendent de 100% d'aides. Enfin, la part d'allocataires d'allocation logement est de 17%.

## Éducation et niveau de diplôme

Le taux de scolarisation des 18-24 ans est plus élevé sur le territoire de la CLO (37,4 %) qu'en Béarn des Gaves (30,1 %). Toutefois, les deux intercommunalités connaissent un taux de scolarité inférieures à la moyenne nationale (52,5 %) ainsi qu'aux Pays de l'Adour (45,7 %). On peut néanmoins noter que le taux de scolarisation est en augmentation globalement, sur l'ensemble du territoire. Entre 2001 et 2020, La CC Lacq Orthez a même été le territoire qui a connu la meilleure évolution en Béarn, en ce qui concerne les effectifs étudiants inscrits en formation initiale, avec 26,6 % d'augmentation. De plus, l'indice de niveau de diplôme de la population non scolarisée de "16 ans et plus" est de 63,3 % en 2017 (Département 74,9 %, France 67,3 %). Cela signifie qu'il y a plus de personnes hautement diplômées que de personnes sans diplôme dans le territoire. Il reste toutefois relativement mesuré en comparaison à la moyenne départementale.



Le niveau de diplôme est également en augmentation. En 2008, pour les 53 096 personnes de 15 ans ou plus non scolarisés présents sur le territoire, les pourcentages étaient très similaires avec ceux de la France s'agissant de la part des personnes n'ayant pas ou peu de diplômes (40 %), ceux ayant un BEPC ou un brevet (6 %) ou ayant obtenu un bac (15 %). Les personnes ayant un CAP et un BEP sur le territoire (30,7 % contre 24 % en France), sont moins présentes ainsi que les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (17 % sur le territoire, contre 23,8 % en France). (Source : Insee) L'évolution entre 2008 et 2018 du niveau de diplôme des personnes ayant 15 ans ou plus non scolarisés (54 993 personnes en 2018 sur territoire LOBG) a suivi l'évolution générale en France. La part des personnes détenant peu ou pas de diplômes a baissé de neuf points sur le territoire et la part des personnes ayant un BEPC ou brevet d'un point, tandis que la part ayant obtenu un BAC a augmenté

de deux points. Aujourd'hui encore, 21,3% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne détient aucun ou peu de diplôme ou certificat d'étude.

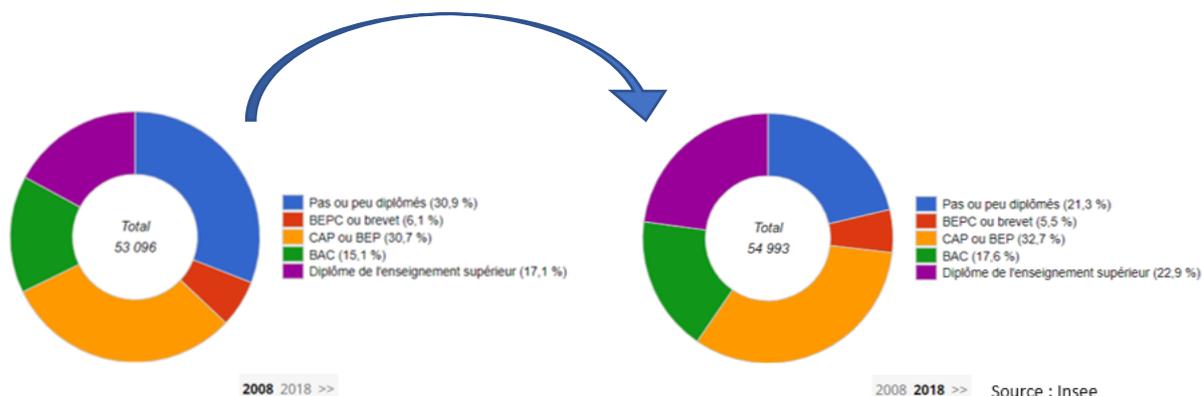
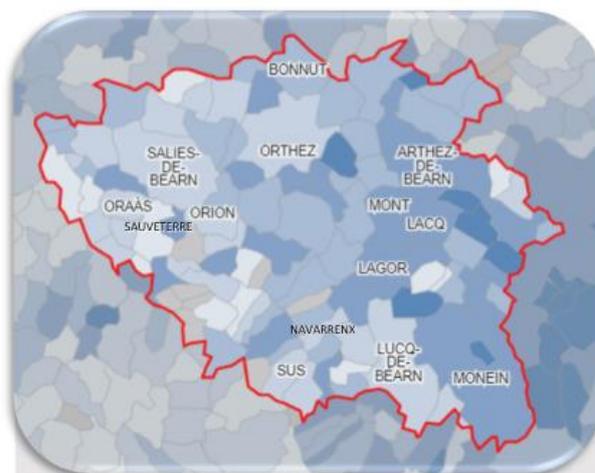
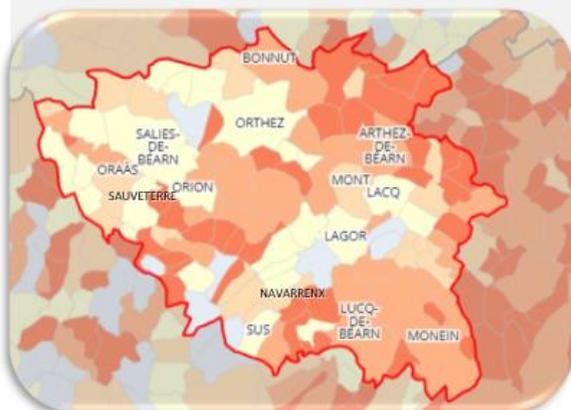
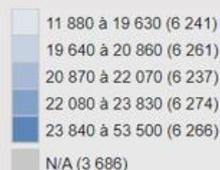


Figure 12 : Evolution du diplôme le plus élevé des 15 ans ou plus non scolarisés

Il existe cependant des disparités territoriales et un lien entre le revenu des ménages et le niveau de diplôme des habitants. On observe en effet pour les communes proches de Pau et celles du bassin de Lacq, ayant également une population plus jeune, que le niveau d'étude est le plus élevé, de même que le revenu disponible, alors que les communes rurales du centre et de l'Ouest du territoire (comprenant une forte proportion de personnes âgées, ayant un niveau de diplôme ainsi qu'un revenu disponible moins élevés).



**Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018**



Territoire LOBG : 20 875€  
(2018), Département  
21 850 €, France 21 480 €

Source : Insee

## SYNTHÈSE / AFOM

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une dynamique positive de création d'entreprises</li> <li>▫ Un taux d'emploi des actifs supérieur aux moyennes nationales</li> <li>▫ Une hausse de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures</li> <li>▫ Un taux de scolarisation des 18-24 ans en augmentation</li> <li>▫ Un niveau de diplômés en progression</li> <li>▫ Un tissu associatif dynamique</li> <li>▫ Un foisonnement de projets et d'initiatives en lien avec la transition énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une stagnation démographique</li> <li>▫ Le vieillissement de la population</li> <li>▫ Le vieillissement des agriculteurs, commerçants et travailleurs de la santé</li> <li>▫ L'érosion de l'emploi</li> <li>▫ Des emplois et compétences difficiles à pourvoir</li> <li>▫ Une augmentation de la précarité</li> <li>▫ Une augmentation significative de la part d'inactifs</li> <li>▫ Un taux de scolarisation des 18-24 ans et un niveau de diplôme inférieurs à la moyenne</li> <li>▫ Une diminution du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles</li> <li>▫ Une diminution de la Surface agricole utile</li> </ul>
<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Un tissu économique fortement créateur d'emplois dans la sphère présentielle</li> <li>▫ Une demande croissante en énergies renouvelables (public &amp; privé)</li> <li>▫ Des offres d'emploi à pourvoir</li> <li>▫ Une offre d'excellence en enseignement supérieur, recherche et innovation</li> <li>▫ La reprise du marché de l'immobilier et le regain d'attractivité de la ruralité)</li> <li>▫ L'accueil de nouvelles populations</li> <li>▫ La réflexion en cours sur l'aménagement du territoire à l'échelle de l'EPCI (CCLO)</li> <li>▫ De nouvelles alternatives solidaires et durables en matière de mobilité</li> <li>▫ La prise en compte des mobilités douces (vélos/piétons) et du covoiturage ou solutions de Transport d'Utilité Sociale (TUS)</li> <li>▫ Des politiques publiques partenariales en cours d'élaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une succession de crises économiques, sanitaires, environnementales et géopolitiques</li> <li>▫ L'augmentation du coût de la vie (loyers, transports, alimentation, etc..)</li> <li>▫ L'artificialisation des sols</li> <li>▫ Des conflits d'usage de plus en plus nombreux</li> <li>▫ Des risques de tension immobilière et foncière</li> <li>▫ L'isolement de la population, particulièrement chez les personnes âgées</li> <li>▫ La disparition des services indispensables au bien-être animal</li> <li>▫ Un déséquilibre existant et à venir entre l'offre et la demande dans les métiers dits "essentiels"</li> <li>▫ Un enrichissement des coteaux du à la fermeture des milieux herbagers et des chemins d'accès en zone de coteaux</li> </ul>

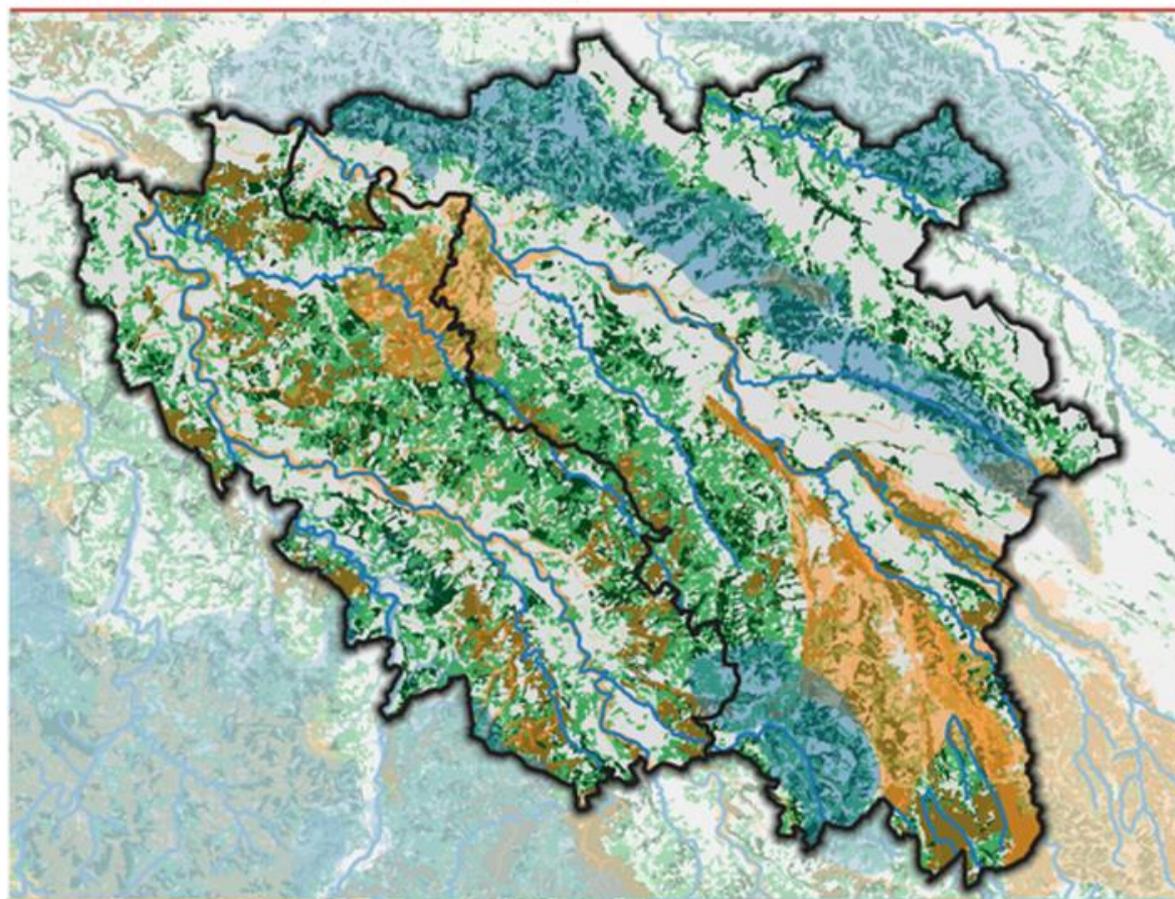
### 3.3 Environnement et Énergie

#### 1. Le changement climatique et les risques annoncés

Les scientifiques du monde entier sont unanimes : le réchauffement climatique a déjà eu lieu et s'aggravera. S'il est complexe de quantifier le changement, les différentes simulations s'accordent à montrer, a minima, une "dégradation" modérée des indicateurs climatiques à l'horizon 2030 puis une aggravation bien plus nette, notamment à l'horizon 2080. (Sources : Modèle ALADIN / scénario SRES A1B, par rapport à une période de référence allant de 1970 à 2000).

La hausse des températures serait de 1,3 à 1,4 °C à l'horizon 2030 sur le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et de 3° C à l'horizon 2080. En juillet, août et septembre, la température pourrait même monter jusqu'à + 4 et 5°C à l'horizon 2080. Le territoire assistera donc inévitablement à des changements profonds de son environnement et devra par conséquent s'adapter à l'évolution du climat et de la biodiversité (Source : Acclimaterra).

#### Trames vertes et bleues - Périmètre LOBG



© Pôle métropolitain Pays de Béarn, 2022

■ Périmètre d'étude

#### Schéma Régional des Continuités Ecologiques

— Cours d'eau

■ Corridors écologiques

■ Réservoirs de biodiversité

#### Trame verte écologique (AUDAP)

■ Potentialité écologique moyenne

■ Assez élevée

■ élevée

■ très élevée

développement de la végétation), ainsi que de la sécheresse hydrologique, conduisant à des niveaux anormalement bas, dans les cours d'eau et les nappes.

Le premier risque identifié pour les communes du Béarn situées autour du Gave et des cours d'eau, sont **les inondations**. En effet, malgré la baisse envisageable de la ressource en eau et la relative stabilité de la pluviométrie, le risque d'inondation, principal risque naturel, va perdurer.

Les variations amorcées du régime des pluies, les changements des températures estivales et les modifications du manteau neigeux entraîneront des conséquences sur la biodiversité, sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes et finalement sur l'usage des milieux.

### **Conséquences pour l'agriculture**

Le changement climatique apportera des changements, concernant les paysages du territoire et son agriculture. Les conséquences pour les cultures sont nombreuses. La capacité de production des cultures agricoles et des pâturages est fortement conditionnée par deux facteurs : la température et la quantité d'eau disponible dans le sol. Parce que le changement climatique influencera directement ces deux variables, la réduction du rendement de la production agricole est plausible. Cela pourra également entraîner une prolifération de mauvaises herbes et de nouveaux parasites, ainsi que des effets négatifs sur le développement de certaines maladies.

Les conséquences seront vraisemblablement le déplacement des zones favorables à la croissance de certaines cultures et une adaptation des activités agricoles et des pratiques culturales à ces changements. Alors que pour certaines espèces cultivées, l'aire de répartition potentielle pourrait être réduite, comme dans le cas du maïs, d'autres cultures comme la vigne ou l'olivier pourraient en bénéficier, par exemple. Concernant les forêts et les espaces arborés, le réchauffement pourra porter atteinte aux activités de sylviculture. Enfin, concernant les espaces viticoles, cela pourra affecter les rendements et la qualité des productions.

La production animale est elle aussi affectée par le changement climatique à la fois directement et indirectement. D'une part, les changements de température et d'humidité exercent une influence directe sur l'état sanitaire et le rendement animal. D'autre part, les températures élevées et les phénomènes climatiques extrêmes peuvent affecter indirectement la production animale, par la diminution de la disponibilité et de la qualité des pâturages. Les nouvelles conditions climatiques pourraient favoriser une propagation et une prévalence accrues des maladies animales.

On peut d'ores et déjà anticiper les évolutions probables suivantes :

- Grandes cultures d'été : les besoins en eau vont augmenter. Toutefois, la hausse des températures moyennes permet d'envisager des semis plus précoces. Néanmoins, les maximales estivales pourront limiter les rendements. La diminution des jours de gel fait craindre une pression des ravageurs plus forte.
- Grandes cultures d'hiver : celles-ci pourraient à la fois subir des pressions des ravageurs (fongiques ou cicadelle notamment) plus fortes au printemps en raison de l'excès d'eau, mais aussi rencontrer des déficits hydriques en début d'été, pouvant contraindre à irriguer en fin de culture.
- Arboriculture et maraîchage : l'augmentation des températures printanières produira des floraisons beaucoup plus précoces, augmentant d'autant le risque de pertes massives de productions en cas de gelées qualifiées de « tardives ». Les fortes chaleurs estivales auront également un impact sur la qualité des produits.

- Vignes : les impacts seront similaires à l'arboriculture et au maraîchage. Mais la vigne subira d'autres impacts tels que l'avancement des dates de vendanges, l'augmentation du taux d'alcool et dans certains terroirs, la nécessité d'irriguer ponctuellement.
- Surfaces en herbe : la pousse de l'herbe démarrera plus précocement. Toutefois, il n'est pas certain que le pâturage demeure possible, en raison d'excédents pluviométriques rendant peu portants les sols. A contrario, la pousse d'été risque d'être compromise en raison du manque d'eau et des fortes chaleurs (Sources : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques 2021).

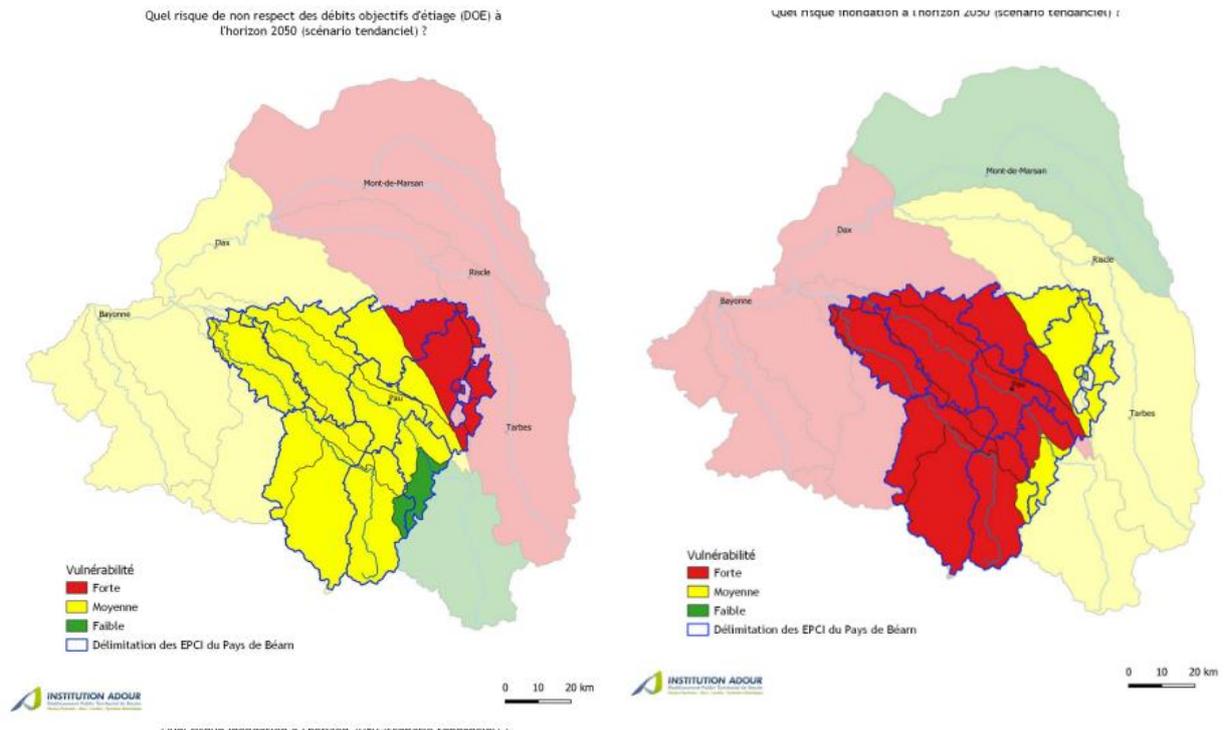
L'agropastoralisme sera également impacté par le réchauffement climatique : l'estive représente la continuité de l'exploitation et des compléments de surfaces de pâturage. Faire pâturer le troupeau en estives permet de consacrer les prairies de l'exploitation à la récolte des fourrages en vue des stocks pour l'hiver. La production de maïs "ensilage" en plaine fournit une partie de l'alimentation pour les animaux : la transhumance estivale constitue donc une nécessité économique pour nombre d'agriculteurs.

Avec plus de 2 000 exploitations transhumantes valorisant plus de 150 000 ha d'estives, le département des Pyrénées-Atlantiques représente la zone d'estives principale de l'ensemble de la chaîne des Pyrénées. La zone de montagne accueille la majorité des installations des jeunes agriculteurs du département (Chambre d'agriculture 2019). La transhumance contribue à une nette amélioration du bilan carbone des élevages concernés, voire à leur neutralité : les surfaces pastorales représentent des puits de carbone supplémentaires (INRA 2019). Le pastoralisme comporte également un impact positif sur l'entretien de l'espace et le maintien de paysages ouverts et accueillants (biodiversité, paysages...).

Les activités d'élevages propres au territoire LOBG (50% des exploitations concernées en Béarn des Gaves) seront vraisemblablement impactées par ces problématiques. Les paysages pourront également être impactés par l'enfrichement de coteaux, par défaut d'entretien.

### **Les conséquences sur l'eau et la situation du bassin de l'Adour**

L'étude Adour 2050, menée par l'Institution Adour, illustre les menaces qui pourraient peser sur le territoire, au travers de la diminution de la ressource en eau disponible pour faire face aux demandes des usagers. Les effets conjugués de cette diminution et du maintien global des demandes actuelles pourront engendrer un déséquilibre quantitatif préoccupant sur les bassins versants. Plus particulièrement, ce sont les bassins de plaine, où l'agriculture irriguée est présente, qui seront les plus fortement impactés. Dans le même temps, le risque inondation, lié à des épisodes météorologiques extrêmes plus fréquents, concerne particulièrement le Béarn. (cf. cartes ci-après) La baisse de la disponibilité des ressources en eau ainsi que l'accentuation des conflits d'usages pourront induire des impacts socio-économiques et sanitaires potentiellement très importants pour le territoire, notamment en ce qui concerne le risque inondation, déjà fortement ressenti ces dernières années sur le territoire.



Plus précisément, le changement climatique pourrait impacter les cours d'eau et les lacs des Pyrénées, et baisser le débit des cours d'eau. La plus grande fréquence et intensité des sécheresses entraînera une diminution du débit des cours d'eau en été et en automne, jusqu'à -20% de débit des cours d'eau des bassins pyrénéens envisagés pour la fin du siècle.

Les périodes de basses eaux (étiage) sont observées en fin d'été et/ou début d'automne. Une baisse significative de 40 % des volumes disponibles durant la période d'étiage, de 4,1 milliards de m<sup>3</sup> aujourd'hui à seulement 2,5 milliards de m<sup>3</sup> à l'horizon 2050.

La sévérité des étiages a tendance à augmenter sous l'effet du changement climatique et de l'aménagement du territoire, l'urbanisation réduisant également la capacité de recharge des nappes souterraines qui sont utilisées pour des prélèvements par l'eau potable, les industries et l'irrigation.

Les étiages auparavant observés pendant les mois de juillet et août sont plus précoces et plus longs (de juin à octobre), ce phénomène étant en particulier lié à la baisse de la contribution du manteau neigeux. En effet, le réchauffement climatique aura un impact important sur la quantité de neige dans les montagnes : l'accumulation de neige en dessous de 1 500 mètres d'altitude pourrait diminuer de 78 % dans le dernier quart du XXI<sup>e</sup> siècle. Or, dans les Pyrénées, la fonte de la neige accumulée en hiver ou stockée (une partie des précipitations soit de façon naturelle sous forme de neige, soit de façon artificielle dans des barrages ou retenues collinaires) représente la source dominante d'eau annuelle pour le débit et la recharge des nappes phréatiques. Cette ressource hydrique saisonnière est l'une des caractéristiques hydrologiques les plus changeantes du réchauffement climatique, avec des répercussions importantes sur l'économie, les fonctions et services écosystémiques et la prise en compte de certains risques (inondations, avalanches...).

L'une des premières évolutions qu'on pourra observer sera une **baisse de la qualité** de l'eau (notamment la qualité et la quantité des eaux souterraines), générant une plus grande vulnérabilité face aux pollutions diffuses et ponctuelles, accompagnée d'une hausse des coûts de traitement de l'eau et d'une accentuation du stress hydrique des milieux aquatiques. La multiplication des conflits d'usage est à craindre, au sujet de l'irrigation notamment.

Les rivières du territoire sont sensibles aux pollutions par les nitrates, le phosphore, les produits phytosanitaires et d'éléments pathogènes (provenant des pratiques des agriculteurs, des collectivités, des particuliers ou des rejets dans le milieu des systèmes d'assainissement individuels ou collectifs potentiellement défectueux).

Au-delà des pollutions et de la baisse des débits d'étiage, les cours d'eau et les zones humides ont été fortement impactés par les activités humaines au cours des dernières décennies et seuls quelques petits affluents restent épargnés (perturbation du fonctionnement naturel des rivières et le transport des sédiments, les zones humides drainées ou déconnectées des cours d'eau, la migration des espèces aquatiques empêchée par les nombreux obstacles construits en cours d'eau, etc.). En parallèle, les besoins en eau pour les différents usages (irrigation, alimentation en eau potable, industrie, production d'énergie) seront très importants, en particulier en période estivale. Il existera par conséquent une **tension dans la gestion quantitative de l'eau**.

Par ailleurs, le nombre de jours fortement enneigés (épaisseur supérieure à 30 cm) tend vers une diminution au cours de ces 30 dernières années et pourrait résulter d'une réduction de l'épaisseur du manteau neigeux. En effet, en dépit d'une forte variabilité interannuelle et d'une tendance plus marquée à basse altitude, une perte de 2 à 3 jours d'enneigement par décennie est observée depuis le début des années 1980 ; les projections futures présagent d'une accélération sensible à partir des années 2050. D'ici à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, à partir de 1 500 mètres (altitude moyenne de l'ensemble des domaines skiables en Aquitaine), la saison enneigée passerait de trois à deux mois dans les Pyrénées et, la hauteur de neige n'atteindrait plus que d'une vingtaine de centimètres. D'après Météo France, les stations de moyenne altitude des Pyrénées-Atlantiques ne devraient plus connaître qu'entre 70 et 80 jours d'enneigement à cette altitude dans l'hypothèse basse d'un réchauffement de 1,8 °C en moyenne.

Ces changements profonds auront un impact important sur les activités humaines, notamment agricoles (voire sylvicoles) et touristiques.

### **Une gestion des forêts peu aisée dans le secteur privé**

La forêt couvre plus de 34 000 hectares du territoire. Près de 90% de cette surface est occupée par la forêt privée, marquée par un très fort morcellement de la propriété. Il s'agit souvent de petites parcelles dispersées, que se partagent plus de 12 000 propriétaires ; la taille moyenne de la propriété forestière est de 2,1 hectares sur le territoire LOBG.

Cette configuration rend la gestion et l'exploitation de la ressource difficile, malgré un contexte marqué par une augmentation de la demande, notamment sur la filière bois-énergie. Sur le bassin de Lacq, la question de la mobilisation de la ressource en bois a été reposée récemment, en lien avec le projet de création d'une centrale de cogénération biomasse par la société Cofely. D'autres initiatives locales émergent progressivement sur le territoire, avec par exemple le projet d'installation d'une nouvelle chaudière bois pour alimenter le tiers lieu multifonctionnel "La Halle" ou encore le projet d'approvisionnement territorial promu par l'association des communes forestières (COFOR)

### **Un territoire engagé dans la transition écologique et environnementale**

En 2015, la communauté de communes de Lacq-Orthez décidait de se lancer dans la rédaction de son Plan Climat Air Energie de Territoire (PCAET). En 2016, la collectivité avait été retenue dans le cadre de la réponse à un appel à projet "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte". Le diagnostic du PCAET approuvé en 2017 illustre que la transition énergétique est engagée.

Au regard des importants réservoirs de biodiversité présents, des actions sont menées autour des continuités écologiques et en faveur de la préservation ou restauration de la biodiversité (ex : sites Natura 2000, classement en réserve naturelle de sites en zone humide, restauration des milieux naturels, contrats "Re-sources").

### Sites NATURA 2000 (directive habitats), 2017



Source : Ministère de la transition écologique

D'autres outils et projets en faveur du climat et de la biodiversité dans le territoire peuvent être observés. Par exemple on peut notamment citer le projet d'action territorial en matière de préservation de l'eau (PAT du Gave de Pau), les plans locaux de préventions des déchets ménagers et assimilés, le développement du tri à la source des biodéchets, accompagné d'actions de sensibilisation ou bien encore des initiatives citoyennes (ex: ramassage des déchets le long des gaves, recyclerie Créa'locale à Biron, magasin de consommateur à Orthez, etc.).

## **2. L'énergie**

La Communauté de communes du Béarn des Gaves et la Communauté de communes Lacq Orthez observent des consommations d'énergies supérieures aux moyennes départementales, régionales et nationales. En effet, la consommation finale d'énergie par habitant de la CCLO est la plus élevée du département, avec 63,65 MWh consommés par habitant (source : AREC, 2019), tandis que celui de la CC Béarn des Gaves est de 28,44 MWh par habitant. Les deux intercommunalités connaissent cependant des consommations locales d'énergie très différentes, du fait du caractère industriel du territoire de la CCLO.

Sur le territoire de la CCBG, le transport et le secteur résidentiel représentent près de trois quarts de l'énergie consommée. Les produits pétroliers sont les énergies utilisées principalement par les habitants, suivi de l'électricité.

258,28 GWhs sont consommés via le recours à des énergies renouvelables, les déchets et bicarbures, représentant le troisième type d'énergie utilisé, le dernier étant le gaz naturel. Entre 2011 et 2020, une évolution de 6% de la consommation en électricité a été constatée ainsi qu'une baisse significative de la consommation de gaz (- 15,4 %).

Pour le territoire de la CCLO, l'industrie est le premier secteur de consommation d'énergie, suivi du transport. Le recours à une diversité d'énergies, de manière globalement équitable : produits pétroliers, chaleur, vapeur et autres combustibles, électricité et gaz naturel.

Les "énergies renouvelables, les déchets et bicarbures" avec 236,56 GWhs, sont le dernier type d'énergie utilisé dans le territoire. Entre 2011 et 2020, une augmentation de 124,5 % de la consommation en électricité a été constatée ainsi qu'une hausse de 87,8 % de la consommation de gaz. (Source : Agence ORE)

Les émissions de CO<sup>2</sup> émis par an par les deux intercommunalités ne sont pas compensées par les capacités de captation et de stockage des territoires.

Pour le territoire de la CCBG, 185 Kt de CO<sup>2</sup> sont émis en 2019 selon l'AreC alors qu'il ne peut stocker seulement 75,45 Kt de CO<sup>2</sup>\*

Du côté de la CCLO, celle-ci émet 630 Kt de CO<sup>2</sup> en 2019 et ne peut stocker que 108 Kt de CO<sup>2</sup>.

\*NB les sources utilisées dans l'étude peuvent être affinées dans leur interprétation (PRG100-PRG\*)

Une part importante des ménages se trouve en situation de précarité énergétique : en effet, 20,6 % des ménages sur le territoire de la CCBG sont concernés, contre 15,9 % sur le territoire de la CCLO, et 12,8 % au sein du département des Pyrénées-Atlantiques, selon l'ONPE. Enfin, environ 50 % des logements construits avant 1970 sont potentiellement énergivores à l'échelle du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves.

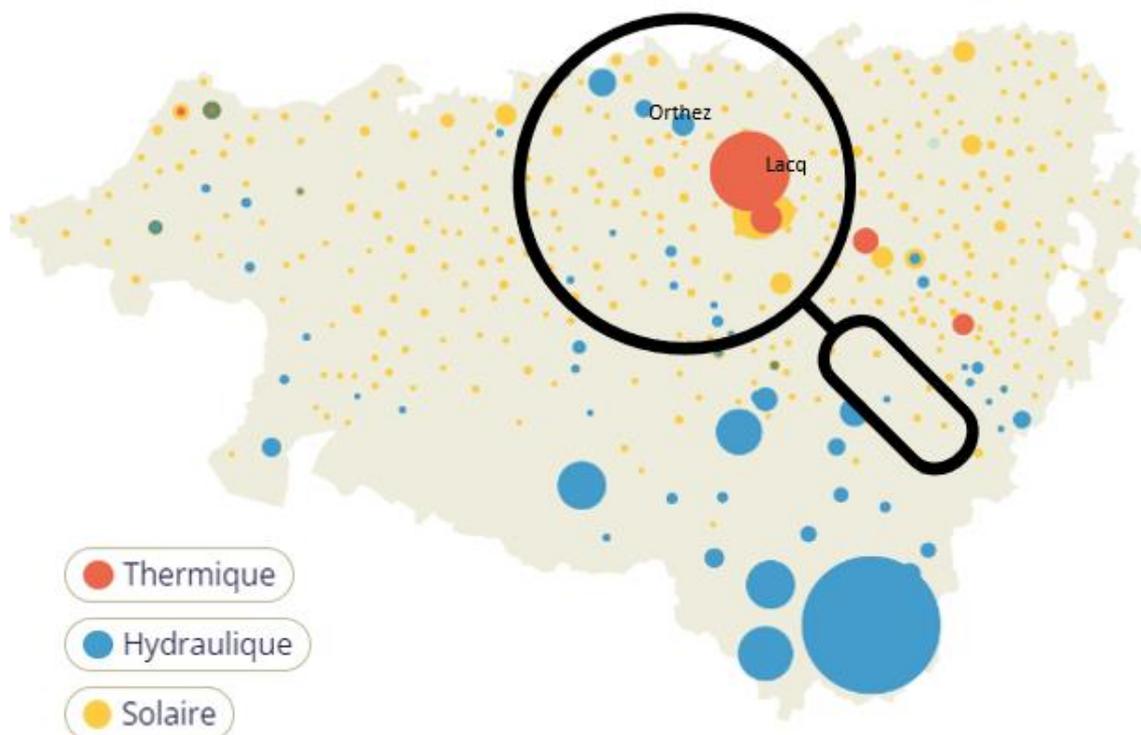
### **Un écosystème engagé dans la production d'énergies renouvelables**

Malgré quelques constats préoccupants, un écosystème s'est engagé dans la production d'énergies renouvelables. Le territoire de la CCLO notamment est un territoire organisé et producteur d'énergies renouvelables ainsi que de récupération et de valorisation d'énergies. Les objectifs fixés dans le cadre du PCAET sont en effet d'atteindre une production d'énergie renouvelable équivalente à la consommation. À cet effet, les plateformes industrielles ont engagé de nombreuses pratiques relevant de l'économie circulaire.

Plus globalement, les communes du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves se répartissent des installations de production et de stockage électriques. On peut citer la présence de 1 547 équipements solaires en 2020. Une dizaine de sites de production hydraulique sont également présents ainsi que deux installations de bioénergies à Lacq et une production thermique significative (Source : Enedis).

## Répartition des installations de production et de stockage électrique

### Localisation et puissance des installations



Source : l'Agence ORE, 2022

Plusieurs initiatives ou projets peuvent illustrer cette forte dynamique, tels que :

- Une production significative de Bioéthanol (20% de la production française) – Vertex
- Le développement de parcs solaires - Total Énergies renouvelables, notamment sur d'anciennes friches industrielles reconverties
- Des chaudières à biomasse (Biolacq - Engie) : premier utilisateur de plaquettes bois du département
- La production d'énergie à partir de récupération de gaz - projet PEGAZE 1 & 2, SOBEGI
- Le méthaniseur Bio Béarn (Total Energie renouvelables) (ouverture en septembre 2022)
- Le développement d'une filière hydrogène : depuis 2019, le territoire est engagé dans la filière hydrogène au titre de Territoire d'Industrie Lacq Pau Tarbes
- La mise en service d'une unité de stockage d'énergie par batteries en 2023 à Os-Marsillon

À l'heure des transitions écologiques et énergétiques, la richesse des ressources naturelles du territoire est un atout considérable à mobiliser. Seule la quasi-absence de vent fait défaut à l'étendue des possibles en matière de développement d'énergies renouvelables.

La proximité avec des espaces naturels de qualité confère aux différentes polarités urbaines un cadre de vie de qualité et, réciproquement, celles-ci permettent aux espaces plus ruraux un développement soutenu. Cette imbrication des dynamiques, dans un équilibre encore maîtrisé, est l'un des premiers atouts du territoire.

Les changements climatiques pourraient néanmoins comporter des incidences sur la question de l'énergie. L'impact du changement climatique sur le cycle hydrologique pourra par exemple affecter la capacité des centrales hydrauliques à produire de l'énergie durant certaines périodes de l'année. De même, la modification du rythme des précipitations et du calendrier de dégel influent sur la capacité d'accumulation des barrages destinés à la production d'énergie hydraulique.

Enfin, la capacité de production d'énergie photovoltaïque potentielle pourrait augmenter de 10 % au milieu du siècle, par rapport à la capacité actuelle, grâce à une hausse du taux d'irradiation solaire. Il est enfin probable qu'au cours des prochaines années, la demande énergétique augmente afin de satisfaire les besoins croissants de climatisation en été.

### **L'attractivité du territoire pour les projets de transition énergétique**

L'identité industrielle locale se fonde sur l'exploitation, pendant plus de cinquante ans, du gisement de gaz de Lacq, plus grand gisement de gaz naturel en France. L'influence du bassin rayonne bien au-delà du seul territoire de la CCLO et contribue à conforter un écosystème régional. La production d'hydrocarbures et l'ensemble des activités de géosciences en découlant furent ainsi un moteur pour le développement industriel de la région. De grands groupes tels qu'Arkema ou encore Air Liquide, participent au développement et à la structuration de la filière. L'arrêt de l'exploitation du gaz à titre commercial en 2013 a permis, en conservant 3 % des réserves et grâce à un investissement des sociétés SOBEGI (filiale du Groupe TOTAL) et ARKEMA, de continuer d'approvisionner en H<sub>2</sub>S (sulfure d'hydrogène) les activités de thiochimie (transformation chimique des produits contenant du soufre) de celle-ci, pour une cinquantaine d'années.

Anticipant l'arrêt de l'exploitation du gaz à titre commercial, le principal industriel, les élus, les acteurs socio-professionnels, les habitants, se sont mobilisés au fil des ans en faveur de l'essor du tissu industriel. Ces efforts ont permis d'accueillir de nouvelles activités comme la fabrication de fibres de carbone, par exemple. Aujourd'hui, les trois plateformes chimiques dopent l'innovation en développant des activités autour de la chimie fine, des bioénergies et des matériaux composites.

Comprenant deux lignes de 63 KV, la station d'Os-Marsillon joue également un rôle-clé, dans les schémas régionaux de RTE pour l'injection dans le réseau d'énergies renouvelables.

Le diagnostic PCAET montre qu'en 2018, 272,5 MW sont produits à l'aide d'énergie renouvelable sur le territoire, soit l'équivalent de 70 % de la consommation du territoire. Le bassin de Lacq affirme aujourd'hui sa volonté d'être un acteur majeur de la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine.

La diversification du territoire dans le domaine de la transition énergétique et des matériaux contribue à attirer de nouvelles entreprises et participe de l'autonomisation énergétique du territoire. Enfin, elle renforce également l'identification du bassin de Lacq et de la plateforme Chemstart'up, comme site d'innovation et de transfert technologique.

## La chimie verte

Parfois qualifiée de chimie durable ou renouvelable, la chimie verte est l'application des principes du développement durable au monde de la chimie. Il s'agit donc d'une chimie qui se soucie de l'équilibre économique, social et environnemental du milieu dans lequel elle s'exerce.

Le bassin industriel de Lacq est idéalement situé pour développer des projets et applications industrielles dans cette « nouvelle » chimie : En amont, des industries agroalimentaires importantes organisées au sein de puissantes coopératives (EURALIS, MAISADOUR, VIVADOUR, etc.). Au centre, des acteurs chimiques majeurs avec un investissement continu en matière de R&D (ARKEMA, TORAY CFE, ROLKEM, CANOE, etc.). En aval, des industries métallurgique/aéronautique/spatial/défense, et de nombreux prestataires de services, fortes utilisatrices de matériaux composites et biosourcés (AIRBUS, DASSAULT, SAFRAN, LAUAK, AE, CAZENAVE, MAP, etc.) ;



*Image 2 : Chemstar'up*

## SYNTHÈSE / AFOM

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Un territoire industriel et rural</li> <li>▫ Une culture de la gestion des risques industriels</li> <li>▫ Des réservoirs de biodiversité identifiés</li> <li>▫ Des ressources naturelles fortes (eau, forêt)</li> <li>▫ Une dynamique engagée dans la transition écologique</li> <li>▫ Une production d'énergies renouvelables significative, hydrique, thermique et solaire notamment</li> <li>▫ L'attractivité du Bassin de Lacq pour des projets de transition énergétique</li> <li>▫ Des zones Natura 2000, avec des biodiversités riches et préservées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Des impacts (assainissement, agriculture, industrie, alimentation en eau potable) sur la ressource en eau</li> <li>▫ Des risques naturels (inondations, épisodes climatiques extrêmes, diminution des étiages...) à prendre en compte dans l'aménagement du territoire</li> <li>▫ Une diminution de la biodiversité</li> <li>▫ Un bâti majoritairement construit avant 1980</li> <li>▫ Des émissions de CO<sup>2</sup>/an non compensées par les capacités de captation et stockage du territoire</li> <li>▫ Une dépendance énergétique aux énergies fossiles</li> <li>▫ Une forêt privée peu exploitée car morcelée</li> <li>▫ Un décalage entre adaptation (moyens et investissements nécessaires) et risques</li> </ul>
<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Le développement de filières de production et de stockage énergétiques durables (méthanisation, plaquettes, hydrogène)</li> <li>▫ Des politiques publiques favorables à la diversification des productions agricoles alimentaires et énergétiques</li> <li>▫ Des potentialités à saisir au titre de l'économie circulaire</li> <li>▫ Le développement d'énergies décarbonées pour la mobilité</li> <li>▫ Les services systémiques de la biodiversité</li> <li>▫ L'émergence de nouvelles activités et productions agricoles (ex : légumineuses)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Les impacts du changement climatique</li> <li>▫ La baisse de la disponibilité de l'eau (quantité et qualité)</li> <li>▫ L'augmentation des risques naturels et leurs impacts sur le territoire</li> <li>▫ La raréfaction des matières premières</li> <li>▫ Une dépendance aux importations des biens de consommation</li> <li>▫ Les conflits d'usages (eau, réservoirs biodiversité, etc.)</li> <li>▫ L'émergence d'espèces invasives (animal et végétal)</li> <li>▫ Risques pour le respect des "signes officiels de qualité"</li> <li>▫ Des risques sanitaires émergents</li> </ul>

## **4- LA DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE ET DE SES OBJECTIFS**

### **Du diagnostic à l'identification des besoins – La note d'enjeu**

#### **Critères de priorisation des besoins**

C'est le caractère « collectif » des besoins qui a servi de fil conducteur dans les réflexions des acteurs sur la démarche de priorisation. Il paraissait en effet indispensable, afin de bien s'inscrire dans les principes de mise en œuvre de stratégies de développement local, de retenir des problématiques communes, d'élaborer une stratégie que l'ensemble des acteurs puisse s'approprier et qui favorise des logiques collectives et de mutualisation.

À partir du diagnostic global du territoire, le comité technique a réalisé un travail d'identification des "atouts/ faiblesses / opportunités / menaces" à l'échelle du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves puis a proposé la lecture de ceux-ci au comité de pilotage afin de définir les orientations stratégiques.

Ces constats invitent à prioriser les besoins. La note de sens qui suit a en effet permis, à partir des éléments thématiques déclinés dans le diagnostic du territoire, de distinguer trois grandes catégories de besoins sur le territoire et par conséquent de formuler les enjeux du territoire dans le cadre de la stratégie de développement local.

### **4.1 Accompagner le développement économique au travers de la valorisation des ressources**

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▫ Un territoire industriel et rural</li><li>▫ Une sphère productive importante sur les secteurs de l'agriculture et de l'industrie</li><li>▫ Une dynamique positive de création d'entreprises</li><li>▫ Des sites adaptés à l'implantation d'activités industrielles</li><li>▫ Une spécialisation de pointe autour de l'industrie chimique</li><li>▫ Un taux d'emploi des actifs supérieur aux moyennes nationales</li><li>▫ Une hausse de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures</li><li>▫ Un taux de scolarisation des 18-24 en augmentation</li><li>▫ Un niveau de diplômes en progression</li><li>▫ Une culture de la gestion des risques industriels</li><li>▫ Une dynamique engagée dans la transition écologique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▫ Une stagnation démographique</li><li>▫ Le vieillissement de la population</li><li>▫ Vieillissement des agriculteurs, commerçants et personnels de santé</li><li>▫ L'érosion de l'emploi</li><li>▫ Une augmentation significative de la part d'inactifs</li><li>▫ Des emplois et compétences difficiles à pourvoir</li><li>▫ Une part relativement élevée de jeunes non insérés</li><li>▫ Un taux de scolarisation des 18-24 et un niveau de diplôme inférieur à la moyenne</li><li>▫ Une diminution du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles</li><li>▫ Une diminution de la Surface agricole utile</li><li>▫ Décalage entre adaptation (moyens et investissements nécessaires) et risques</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une production d'énergies renouvelables significative, hydrique, thermique et solaire notamment</li> <li>▫ L'attractivité du Bassin de Lacq pour des projets de transition énergétique</li> <li>▫ Des ressources naturelles fortes (eau, forêt)</li> <li>▫ Un bassin d'emploi dynamique tourné vers l'innovation</li> <li>▫ Un foisonnement de projets et initiatives en lien avec la transition énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Des émissions de CO<sup>2</sup>/an non compensées par les capacités de captation et stockage du territoire</li> <li>▫ Une dépendance énergétique aux énergies fossiles</li> <li>▫ Une forêt privée peu exploitée car morcelée</li> <li>▫ Une production maraîchère insuffisante</li> </ul>
<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ La relance de la réindustrialisation des territoires</li> <li>▫ Une demande croissante en énergie renouvelables (public et privé)</li> <li>▫ Le développement de filières de production et de stockage énergétiques durables (méthanisation, plaquettes, hydrogène)</li> <li>▫ Une évolution vers une chimie verte décarbonée</li> <li>▫ Des potentialités possibles de saisir au titre de l'économie circulaire</li> <li>▫ Les services écosystémiques de la biodiversité</li> <li>▫ Emergence de nouvelles activités et productions agricoles (ex : légumineuses)</li> <li>▫ Des projets en faveur de l'alimentation locale et de la promotion des circuits courts</li> <li>▫ Des politiques publiques favorables à la diversification des productions agricoles alimentaires et énergétiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Les impacts du changement climatique</li> <li>▫ Des risques naturels (inondations, épisodes climatiques extrêmes, diminution des étiages...)</li> <li>▫ Des impacts (assainissement, agriculture, industrie, alimentation en eau potable) sur la ressource en eau</li> <li>▫ Des successions de crises économiques, sanitaires, environnementales et géopolitiques</li> <li>▫ Défaut de reprise et transmission des activités (agriculture, commerces...)</li> <li>▫ L'augmentation des risques naturels et leurs impacts sur le territoire</li> <li>▫ La baisse de la disponibilité de l'eau (quantité et qualité)</li> <li>▫ Les conflits d'usages (eau, réservoirs biodiversité, ...)</li> <li>▫ La raréfaction des matières premières</li> <li>▫ Une dépendance aux importations des biens de consommation</li> <li>▫ L'émergence d'espèces invasives (animal et végétal)</li> <li>▫ Risques pour le respect des "signes officiels de qualité"</li> </ul>

### **CONSTAT GÉNÉRAL ET ENJEUX :**

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves peut s'appuyer sur une économie dynamique et un bassin industriel en mutation, représentant une source importante d'emplois mais dont la structuration et l'évolution demeurent complexes.

Ces dernières années, une érosion de l'emploi a pu être observée, majoritairement dans la sphère productive et affectant les emplois industriels et agricoles. Le tissu important de TPE-PME (commerce, artisanat, services), dynamique en termes de création d'emplois présents, vient néanmoins compenser ces effets.

Du fait de son caractère industriel, les activités présentes sur le territoire de la CCLO émettent davantage de CO<sup>2</sup> que des territoires aux profils et tailles comparables. Concernant le territoire de la CCBG, les principaux besoins énergétiques sont principalement liés au transport et à l'habitat.

Cependant, afin de limiter ses émissions et leur impact sur l'environnement, le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves s'est engagé vers la transition écologique, à l'aide d'une production d'énergies renouvelables significative (hydrique, thermique et solaire notamment) ainsi que d'un bassin d'emploi dynamique, tourné vers l'innovation et la transition énergétique.

Fort de ressources naturelles abondantes (eau, forêt), le territoire pourrait s'appuyer sur celles-ci en les valorisant davantage, afin de lutter contre la dépendance aux énergies fossiles importées. Une meilleure utilisation de la ressource bois (énergie notamment), en lien avec les propriétaires privés, pourrait permettre de créer des synergies entre acteurs locaux et des économies d'énergies. De même, la production agricole, bien que relativement diversifiée au travers de ses modèles productifs, (à dominante polyculture / élevage) doit être renforcée. À l'exception de la production maraîchère, insuffisante à ce jour, le territoire pourrait viser l'atteinte d'une forme d'autonomie alimentaire. En revanche, le recul des surfaces agricoles et la forte diminution du nombre d'agriculteurs posent la question du devenir de certains espaces et exploitations et des filières associées.

L'anticipation de l'adaptation de l'économie locale aux crises, provoquées par le changement climatique annoncé, le vieillissement constant de la population ces dernières décennies, mais encore le prolongement de la relative érosion de l'emploi, constituent d'importants défis à relever. Il conviendra d'anticiper les conflits d'usage et les risques de tension immobilière et foncière, en particulier pour les terres agricoles.

Au travers de ce premier enjeu stratégique, le territoire souhaite accompagner des initiatives économiques responsables et génératrices d'emplois.

### **La stratégie**

Pour cela, le territoire souhaite :

- Encourager la sobriété énergétique, la production d'énergies renouvelables et la mutation du tissu industriel et artisanal
- Promouvoir le développement de l'économie circulaire et collaborative, d'initiatives durables et de pratiques numériques responsables.
- Accompagner l'entreprenariat et la diversification des filières agricoles, agroalimentaires et sylvicoles locales

## 4.2 Adapter le cadre de vie aux évolutions sociétales

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Un territoire équilibré, organisé et fortement structuré autour de ses centralités</li> <li>▫ Une accessibilité au territoire importante (maillage infrastructurel, des axes de circulation majeurs)</li> <li>▫ Un schéma commercial existant sur la CCLO</li> <li>▫ Un tissu associatif dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Des disparités sociales et territoriales</li> <li>▫ Un revenu disponible inférieur aux moyennes nationales</li> <li>▫ Une offre d'hébergement incomplète en Béarn des Gaves</li> <li>▫ Un nombre important de logements dégradés ou vacants</li> <li>▫ Manque d'attractivité et de compétitivité de l'offre commerciale en centre-bourg</li> <li>▫ Une offre de santé fragile</li> <li>▫ Des inégalités hommes-femmes marquées sur le plan de l'accès à l'emploi</li> <li>▫ Une dépendance à la voiture pour les déplacements</li> <li>▫ Une couverture de l'offre de transports collectifs peu performante</li> <li>▫ Augmentation de la précarité</li> <li>▫ Un bâti majoritairement construit avant 1980</li> <li>▫ Une dépendance énergétique aux énergies fossiles</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ L'évolution des modes de travail</li> <li>▫ Un tissu économique fortement créateur d'emploi présentiel</li> <li>▫ De nouvelles alternatives solidaires et durables en matière de mobilité</li> <li>▫ La prise en compte des mobilités douces (vélos/piétons) et du covoiturage ou solutions de Transport d'Utilité Sociale (TUS)</li> <li>▫ L'évolution des modes de travail</li> <li>▫ Le développement d'énergies décarbonées pour la mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Le renforcement des inégalités d'accessibilité</li> <li>▫ L'augmentation de l'isolement des publics</li> <li>▫ Une amplification du phénomène de vacance des logements</li> <li>▫ Une situation concurrentielle en matière d'accueil des professionnels de santé</li> <li>▫ L'augmentation du coût de la vie (loyers, transports, alimentation, etc.)</li> <li>▫ L'artificialisation des sols</li> <li>▫ Des conflits d'usage de plus en plus nombreux</li> <li>▫ Des risques de tension immobilière et foncière</li> <li>▫ L'isolement de la population, particulièrement chez les personnes âgées</li> <li>▫ Des risques sanitaires émergents</li> </ul>

## **CONSTAT GÉNÉRAL ET ENJEUX :**

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves est traversé par un axe urbanisé, industriel, commercial et résidentiel, le long du gave de Pau. Cet axe est bordé au Nord et au Sud par des espaces aux caractéristiques rurales, de faible densité, tournés essentiellement vers l'agriculture et dont certains sont éloignés des axes de communication et des pôles.

La commune d'Orthez dispose d'équipements et de services de centralité qui rayonnent sur tout le territoire et les pôles relais constituent des espaces stratégiques sur lesquels s'appuient le maillage territorial, en particulier en termes de proximité des services et des commerces.

L'organisation du territoire offre par conséquent une couverture satisfaisante en équipements et services, ainsi qu'une diversité de modes de vies aux habitants du territoire. Un déficit d'attractivité et de compétitivité de l'offre commerciale en centre-bourg perdure néanmoins.

Ensuite, l'habitat local se montre relativement diversifié, mais la vacance s'est développée dans les centres des communes, comportant des logements anciens et vieillissants. Une part importante des ménages se trouvent par ailleurs en situation de précarité énergétique et 50 % des logements construits avant 1 970 sont potentiellement énergivores à l'échelle du territoire LOBG.

En outre, l'isolement social augmente, concernant principalement les personnes les plus âgées, alors qu'en parallèle l'offre de santé comporte encore des fragilités, au travers du vieillissement des professionnels de santé, en particulier les médecins.

D'autre part, l'aménagement actuel du territoire et sa couverture en offre de transports collectifs peu performante, favorisent le recours et la dépendance à la voiture pour se déplacer. Malgré l'existence d'un chemin ferroviaire, l'utilisation des transports en commun est largement minoritaire dans le territoire.

Afin de prendre en compte les évolutions actuelles et à venir de la société, il paraît opportun de les anticiper de manière inclusive, en prenant en compte l'augmentation du coût de la vie (loyers, transports, alimentation, etc.), et l'existence de disparités sociales et territoriales au sein du territoire

## **LA STRATÉGIE**

Afin de préserver sa qualité de vie, de prendre en compte les dynamiques actuelles et de répondre à l'ensemble de ces défis, le territoire souhaite :

- Renforcer les services de proximité des centralités et soutenir leurs requalifications
- Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme
- Promouvoir un habitat durable et inclusif

### 4.3 Renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et du Béarn

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre de vie et un terroir exceptionnel, des paysages riches divers et vivants.</li> <li>- Des marqueurs forts naturels (gaves, coteaux, forêts) et patrimoniaux</li> <li>- Des réservoirs de biodiversité identifiés</li> <li>- Des zones Natura 2000, avec des biodiversités riches et préservées</li> <li>- Des ressources naturelles fortes (eau, forêt°</li> <li>- Des filières identitaires alimentaires et agricoles fortes (élevage, vin, sel, pêche roussanne, SIQO...)</li> <li>- Un réseau d'accès à la culture structuré coté CCLO</li> <li>- Une offre d'excellence en enseignement supérieur, recherche et innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une offre d'activités et d'hébergement touristique incomplète</li> <li>- Un patrimoine historique bâti pour partie dégradé</li> <li>- Une stagnation démographique</li> <li>- Le vieillissement de la population</li> <li>- Vieillesse des agriculteurs, commerçants et personnels de santé</li> <li>- L'érosion de l'emploi</li> <li>- Des emplois et compétences difficiles à pourvoir</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un regain d'attractivité de la ruralité</li> <li>- Une tendance au développement du « tourisme vert »</li> <li>- L'évolution des modes de travail</li> <li>- Un attrait renouvelé pour la culture locale</li> <li>- Le développement de tiers lieux culturels</li> <li>- Des offres d'emploi à pourvoir</li> <li>- La reprise du marché de l'immobilier (attractivité de la ruralité)</li> <li>- L'accueil de nouvelles populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Une situation concurrentielle en matière d'accueil des professionnels de santé</li> <li>▫ L'augmentation du coût de la vie (loyers, transports, alimentation, etc.)</li> <li>▫ Défaut de reprise et transmission des activités (agriculture, commerces...)</li> <li>▫ Les conflits d'usages (eau, réservoirs biodiversité, ...)</li> <li>▫ Risques pour le respect des "signes officiels de qualité"</li> </ul>

#### CONSTAT GÉNÉRAL ET ENJEUX :

La qualité et la diversité du cadre de vie sont des marqueurs forts de l'attractivité du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves qu'il partage avec l'ensemble du Béarn. Il possède une attractivité « naturelle » du fait du climat, des paysages et de la proximité de la mer et de la montagne.

Son attractivité démographique, mesurée sous le prisme du solde migratoire est restée soutenue, malgré une baisse récente. Si près de la moitié des habitants du territoire a moins de 44 ans, le vieillissement constaté de certaines catégories socio-professionnelles, en particulier les agriculteurs, les commerçants, les personnels de santé, ainsi que les gérants d'hôtels et restaurants, posera des problématiques de succession et de reprise des activités. Cela conduira le territoire à relever un double défi : le renouvellement de sa population active et la prise en compte des questions liées aux besoins du troisième âge.

Le territoire dispose de nombreux atouts, d'un cadre de vie privilégié et les opportunités en termes d'emploi peuvent favoriser l'arrivée de nouveaux habitants. La présence de lieux ressources pour les entreprises mais aussi de tiers lieux spécialisés, renforcent les interactions et la capacité d'innovation du territoire.

L'attrait touristique du territoire demeure relativement disparate au regard de son potentiel intrinsèque. De plus, la préservation des patrimoines culturels et naturels du territoire reste un sujet particulièrement prégnant. La coordination et le maintien de l'offre touristique apparaissent également opportunes. Les besoins semblent toutefois varier d'un territoire à l'autre, donnant lieu à des stratégies spécifiques propres aux Communautés de communes.

Néanmoins, le regain d'attractivité de la ruralité ainsi que l'intérêt renouvelé pour la culture locale, constituent des leviers de développement. Le déploiement de nouveaux outils pourrait apporter une réponse à la progression d'un tourisme vert en renforçant notamment l'itinérance.

Le sujet de l'attractivité du territoire est présent dans les réflexions stratégiques de nombreux territoires et questionne souvent ses acteurs. La démarche de coopération structurante menée par le Pays de Béarn, depuis quatre années, contribue à l'ensemble de ces réflexions et génère des opportunités de "faire ensemble", en particulier avec les groupes d'action locale proches. Les synergies potentielles sont nombreuses à cette échelle, au regard des multiples interactions constatées entre les huit intercommunalités le constituant. Les démarches de promotion, de planification et de développement économique ouvrent également de nombreuses opportunités de coopération à cette échelle. Ces coopérations reposent essentiellement sur le travail en réseau et de nombreux projets sont en cours d'élaboration, ouvrant autant d'opportunités à saisir pour chaque territoire impliqué.

## **LA STRATÉGIE**

Afin de renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves mais également de contribuer à la démarche de coopération territoriale menée à l'échelle du Béarn, le territoire souhaite :

- Contribuer aux démarches de promotion et de marketing du territoire
- Valoriser et préserver les patrimoines naturels et culturels participant de l'attractivité du territoire
- Favoriser l'émergence d'équipement ou initiatives participant au développement et à l'identité du Béarn

#### **4.4 Soutien aux dynamiques d'innovation et reconversion territoriales du massif Pyrénéen**

Le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves est éligible à l'OS 5.2.4 "Soutien aux dynamiques d'innovation et de reconversion territoriales".

C'est au travers de la présence de la commune de Cardesse, seule commune du territoire concernée par le découpage du zonage retenu au titre du "Massif Pyrénéen", qu'est ouverte l'éligibilité de l'ensemble du territoire à cet objectif stratégique.

##### **LA STRATÉGIE**

Au regard des masses financières envisagées (17,6 K€, soit moins d'1 % de l'enveloppe prévisionnelle associée au DLAL), le comité de pilotage a proposé de considérer cet objectif stratégique comme une opportunité de coopération avec le territoire de contractualisation Haut-Béarn Pays de Nay. Aussi, cet axe ne fera pas l'objet d'une approche stratégique dédiée mais vise à intégrer et renforcer le volet "coopération" au sein de la fiche-action liée.

Un regard attentif sera porté aux projets situés au sein de la commune de Cardesse ainsi qu'aux actions développées par les GALs Pyrénéens.

## 5- La présentation du plan d'actions

Fiche-action n° 1.1 - Encourager la sobriété énergétique, la production d'énergies renouvelables et la mutation du tissu industriel et artisanal	
Objectif prioritaire 1	Accompagner le développement économique au travers de la valorisation des ressources
Fonds mobilisé et montant	<b>FEDER OS 5.2.3</b> <span style="float: right;"><b>483 585 €</b></span>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront, dans une perspective générale de transition, climatique et énergétique, renforcer l'émergence et la structuration de nouveaux modèles de développement, réduisant les inégalités territoriales et prenant soin de préserver ou valoriser les ressources naturelles
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions et investissements valorisant le territoire et son environnement au travers notamment de la production d'EnR ou de projets visant la sobriété énergétique</li> <li>• Reconversion et requalification de friches</li> </ul>
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER/FSE+ : Axes 1 et 2.1 et 2.2 FEADER : OS B, OS D, OS E
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> <li>• Économies d'énergie</li> <li>• Réduction du nombre de friches</li> </ul>
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 3. La transition des entreprises par le développement d'un modèle de production sobre</p> <p>Ambition 5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels</p> <p>Ambition 6. Un nouveau mix énergétique par la valorisation des énergies renouvelables</p> <p>Ambition 10. La préservation des terres agricoles et forestières par une agriculture diversifiée et la préservation de la richesse de ses paysages et de ses milieux naturels</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>

<b>Fiche-action n° 1.2 - Promouvoir le développement de l'économie circulaire et collaborative, d'initiatives durables et de pratiques numériques responsables</b>		
Objectif prioritaire 1	Accompagner le développement économique au travers de la valorisation des ressources	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEADER OS H2</b>	<b>143 653 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront permettre de cibler les financements sur des thématiques porteuses d'avenir, liées aux transitions (alimentaire, énergétique, numérique) et de soutenir les actions liées à l'économie circulaire et collaborative	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'actions en faveur d'une économie collaborative</li> <li>• Déploiement d'outils numériques renforçant l'accès aux services, à la culture et aux activités touristiques</li> <li>• Initiatives valorisant les ressources présentes sur le territoire ou permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur l'environnement</li> <li>• La formation de tous les publics, de façon inclusive</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER Axe 2.2 et 6 FEADER OS A, G, I, T	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 2. La transition agroécologique pour une alimentation saine et un environnement préservé</p> <p>Ambition 7. Objectif « zéro déchet » par la prévention et la réduction de la production de nos déchets</p> <p>Ambition 8. La préservation de la biodiversité en réconciliant biodiversité et activités humaines</p> <p>Ambition 9. La préservation de la ressource en eau pour mieux consommer et garantir la qualité de l'eau</p>	

<b>Fiche-action n° 1.3 - Accompagner l'entrepreneuriat et la diversification des filières agricoles, agroalimentaires et sylvicoles locales</b>		
Objectif prioritaire 1	Accompagner le développement économique au travers de la valorisation des ressources	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEADER OS H4</b>	<b>270 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront permettre de cibler les financements sur des initiatives ou projets permettant de renforcer l'attractivité des zones rurales et des métiers agricoles et forestiers, afin de soutenir l'économie productive locale, dans sa diversité	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'actions en faveur de la promotion de l'emploi agricole, de la filière bois et de l'agroalimentaire</li> <li>• Structuration et diversification de filières territorialisées encourageant la production de ressources primaires</li> <li>• Émergence d'outils ou d'actions de mutualisation</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER Axe 1.3 FEADER OS A, C, G, I, T	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Installations d'agriculteurs</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 2. La transition agroécologique pour une alimentation saine et un environnement préservé</p> <p>Ambition 8. La préservation de la biodiversité en réconciliant biodiversité et activités humaines</p> <p>Ambition 9. La préservation de la ressource en eau pour mieux consommer et garantir la qualité de l'eau</p> <p>Ambition 10. La préservation des terres agricoles et forestières par une agriculture diversifiée et la préservation de la richesse de ses paysages et de ses milieux naturels</p>	

<b>Fiche-action n° 2.1 - Renforcer les services de proximité des centralités et soutenir leurs requalifications</b>		
Objectif prioritaire 2	Adapter le cadre de vie aux évolutions sociétales	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEDER OS 5.2.2</b>	<b>520 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront s'inscrire dans un objectif de dynamisation des centres bourgs, villes ou quartiers, ou liées à des équipements permettant le développement ainsi que le maintien de l'accès au service de la population ou à l'émergence de nouveaux services	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipements à vocation économique et de service</li> <li>• Aménagement, requalification d'espaces communs et services collectifs</li> <li>• Création, réhabilitation, équipement de bâtiments permettant la mutualisation de service aux publics</li> <li>• Création, réhabilitation, équipement de bâtiments en appui à des projets de développement, dans les secteurs culturels et patrimoniaux, sportifs, des loisirs, et intergénérationnel</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER Axe 2.1 et 2.4 FEADER OS D	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>	

<b>Fiche-action n° 2.2 - Développer les mobilités alternatives à l'autosolisme</b>		
<b>Objectif prioritaire 2</b>	<b>Adapter le cadre de vie aux évolutions sociétales</b>	
<b>Fonds mobilisé et montant</b>	<b>FEDER OS 5.2.3</b>	<b>250 000 €</b>
<b>Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie</b>	Les actions éligibles devront s'inscrire dans une perspective générale de transition climatique et énergétique, par la promotion de projets ou initiatives soutenant les mobilités durables	
<b>Types d'actions soutenues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de pôles d'échanges multimodaux et des aires de mobilité favorisant l'intermodalité et le covoiturage</li> <li>• Extension et aménagement de pistes cyclables et vélos-routes/voies vertes favorisant notamment la mobilité quotidienne s'inscrivant dans des Schémas ou plans de mobilité</li> <li>• Développement du stationnement-vélo et de services aux cyclistes s'inscrivant dans une démarche de report modal et favorisant la pratique</li> </ul>	
<b>Bénéficiaires potentiellement visés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
<b>Cofinancements potentiellement mobilisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
<b>Lignes de partage avec les autres dispositifs</b>	FEDER Axe 2.7 FEADER OS D	
<b>Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	
<b>Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique</b>	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 4. Les mobilités propres par le développement des transports collectifs et alternatifs</p> <p>Ambition 8. La préservation de la biodiversité en réconciliant biodiversité et activités humaines</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>	

<b>Fiche-action n° 2.3 - Promouvoir un habitat durable et inclusif</b>		
<b>Objectif prioritaire 2</b>	<b>Adapter le cadre de vie aux évolutions sociétales</b>	
<b>Fonds mobilisé et montant</b>	<b>FEDER OS 5.2.2</b>	<b>150 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront s'inscrire dans un objectif d'attractivité durable des territoires afin d'assurer le maintien et l'apport de population en assurant une réponse aux besoins "de base" des habitants	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et amélioration de logements comportant une dimension inclusive</li> <li>• Infrastructures d'accueil des professionnels de santé (logement collectif pour les professionnels, internats, etc.)</li> <li>• Création, réhabilitation et mutualisation d'équipements de lieux hybrides</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER AXE 2.1 FEADER OS F	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> <li>• Nombre de places de logement créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>	

<b>Fiche-action n° 3.1 - Contribuer aux démarches de promotion et de marketing du territoire</b>		
Objectif prioritaire 3	Renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et du Béarn	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEADER OS H2</b>	<b>180 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront s'inscrire dans un objectif de développement du potentiel touristique et culturel de la ruralité dans des conditions durables, en lien avec la disponibilité des ressources	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarches de marketing territorial en vue d'améliorer l'attractivité du territoire</li> <li>• Structuration de l'offre commerciale, touristique et culturelle</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER Axe 2.4 et 2.5 FEADER OS F et T	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Emplois créés</li> <li>• Logement créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels</p> <p>Ambition 7. Objectif « zéro déchet » par la prévention et la réduction de la production de nos déchets</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>	

**Fiche-action n° 3.2 - Valoriser et préserver les patrimoines naturels et culturels participant de l'attractivité du territoire**

Objectif prioritaire 3	Renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et du Béarn	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEADER OS H4</b>	<b>280 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront s'inscrire dans un objectif d'amélioration de l'attractivité du territoire, en mettant en valeur le cadre et la qualité de vie des habitants, afin de lever les freins à l'installation de nouvelles populations en milieu rural	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du patrimoine naturel et des paysages (TVB, etc.)</li> <li>• Actions de sauvegarde et préservation du patrimoine</li> <li>• Création de parcours multimodaux de pleine nature (PLR, etc.) et de lieux-ressource</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER Axe 2.4 et 2.5 FEADER OS D, E et F	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire Ambition 5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels	

<b>Fiche-action n° 3.3 - Favoriser l'émergence d'équipements ou initiatives participant au développement et à l'identité du Béarn</b>		
Objectif prioritaire 3	Renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et du Béarn	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEDER OS 5.2.3</b>	<b>200 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront s'inscrire dans une perspective générale de transition, climatique et énergétique, par le développement de nouvelles activités et par l'émergence et la structuration d'un développement économique durable	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements permettant le développement de l'ESS et l'inclusion sociale de tous les publics</li> <li>• Création, réhabilitation, équipement de bâtiments accueillant des tiers lieux</li> <li>• Développement de projets économiques, culturels et patrimoniaux</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	FEDER Axe 4.1, 4.5 et 4.7 FEADER OS I	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 3. La transition des entreprises par le développement d'un modèle de production sobre</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>	

<b>Fiche-action n°4 - Coopérations</b>	
<b>Objectif prioritaire</b>	<b>Coopérations thématiques et interterritoriales</b>
Fonds mobilisé et montant	<b>FEDER OS 5.2.1. &amp; FEDER 5.2.4</b> <b>50 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Les actions éligibles devront permettre d'assurer la mise en réseau d'acteurs locaux visant à faire converger les intérêts des différents groupes vers des projets collectifs et partagés, mais également de contribuer aux dynamiques d'innovation et reconversion territoriale du massif Pyrénéen
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amorçage de projets à une échelle "inter-GAL"</li> <li>• Mise en réseau et coopérations thématiques et interterritoriales</li> <li>• Actions compatibles avec la stratégie "massif Pyrénéen" du GAL Haut-Béarn - Pays de Nay ou du GAL Pays Basque</li> <li>• Soutien aux actions portées par le pôle Métropolitain Pays de Béarn</li> </ul>
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Etablissements publics et organismes reconnus de droit public</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Associations loi 1901</li> <li>• Entreprises, SCOP, SCIC</li> <li>• Exploitations agricoles, forestières</li> <li>• Groupements, interprofessions, syndicats</li> <li>• Établissements de formation, de recherche</li> </ul>
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> <li>• Les intercommunalités du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves</li> <li>• Communes</li> <li>• Organismes parapublics</li> <li>• Chambres consulaires</li> <li>• Acteurs privés</li> </ul>
Lignes de partage avec les autres dispositifs	Pour chaque FA support, les mêmes lignes de partage seront utilisées
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 3. La transition des entreprises par le développement d'un modèle de production sobre</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>

<b>Fiche-action n° 5 - Animation, communication et évaluation du programme LEADER</b>		
Objectif prioritaire	Coopérations thématiques et interterritoriales	
Fonds mobilisé et montant	<b>FEADER OS H1</b>	<b>300 000 €</b>
Descriptif synthétique du contenu et objectif(s) prioritaire(s) en lien avec la stratégie	Renforcer la capacité des territoires ruraux au service de projets portés par les acteurs locaux, notamment de petits projets, ainsi que la cohérence des politiques publiques impactant ces territoires et réduire la complexité administrative des dossiers de financement autant que possible par la mobilisation de moyens dédiés au suivi, à la communication et à l'animation du DLAL (1,5 ETP, dont 1 ETP dédié à la gestion et 0,5 ETP dédié à l'animation du programme)	
Types d'actions soutenues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts salariaux liés à l'animation, la gestion du programme</li> <li>• Outils de communication de la DLAL du territoire de projet</li> <li>• Frais de location de salles ou de réception pour accueillir le comité de programmation du GAL ou bien mener des actions de communication auprès du public</li> </ul>	
Bénéficiaires potentiellement visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure porteuse du GAL</li> </ul>	
Cofinancements potentiellement mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Département des Pyrénées-Atlantiques</li> </ul>	
Lignes de partage avec les autres dispositifs	/	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations accompagnées</li> <li>• Nombre de projets financés</li> <li>• Cofinancements mobilisés</li> </ul>	
Contribution à la mise en œuvre des 11 ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra dédiée à la transition énergétique et écologique	<p>Ambition 1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire</p> <p>Ambition 11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité</p>	

## 6- Le plan de financement de la stratégie par fonds

DLAL LOBG volet territorial						
OS Principal	OS Secondaire / FA	FA	Fonds	Répartition en subsidiarité de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action		%
				LEADER	FEDER OS 5 & massif Pyrénéen	
Accompagner le développement économique au travers de la valorisation des ressources	Encourager la sobriété énergétique, la production d'énergies renouvelables et la mutation du tissu industriel et artisanal	1.1	FEDER OS 5.2.3		483 585 €	17,00%
	Promouvoir le développement de l'économie circulaire et collaborative, d'initiatives durables et de pratiques numériques responsables	1.2	FEADER OS H.2	143 653 €		5,05%
	Accompagner l'entrepreneuriat et la diversification des filières agricoles, agroalimentaires et sylvicoles locales	1.3	FEADER OS H.4	270 000 €		9,49%
Adapter le cadre de vie aux évolutions sociétales	Renforcer les services de proximité des centralités et soutenir leurs requalifications	2.1	FEDER OS 5.2.2		520 000 €	18,28%
	Développer les mobilités alternatives à l'automobile	2.2	FEDER OS 5.2.3		250 000 €	8,79%
	Promouvoir un habitat durable et inclusif	2.3	FEDER OS 5.2.2		150 000 €	5,27%
Renforcer le rayonnement du territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves et du Béarn	Contribuer aux démarches de promotion et de marketing du territoire	3.1	FEADER OS H.2	180 000 €		6,33%
	Valoriser et préserver les patrimoines naturels et culturels participant de l'attractivité du territoire	3.2	FEADER OS H.4	280 000 €		9,84%
	Favoriser l'émergence d'équipements ou initiatives participant au développement et à l'identité du Béarn	3.3	FEDER OS 5.2.3		200 000 €	7,03%
Soutien aux dynamiques d'innovation et reconversion territoriales du massif Pyrénéen	Actions compatibles avec la stratégie du GAL Haut-Béarn - Pays de Nay ou du GAL Pays Basque	/	FEDER OS 5.2.4			
	Coopérations	4	FEDER OS 5.2.1		50 000 €	1,76%
	Animation et gestion	/	FEADER OS H1	300 000 €		10,54%
<i>Total</i>				<b>2 844 958 €</b>		100,00%
<i>dont massif pyrénéen</i>					<b>17 720 €</b>	0,00%
<i>dont LEADER (FEADER OS H)</i>				<b>1 173 653 €</b>		41,3%
<i>dont FEDER (OS 5.2)</i>					<b>1 653 585 €</b>	58,1%

## **7- La description des mécanismes d'animation/communication, de gestion, de suivi et d'évaluation de la stratégie**

Afin d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de développement local, le GAL s'appuie sur des moyens et une organisation adaptée.

### **Structure porteuse du GAL**

Par délibération du 4 mars 2019, le Conseil du Pays de Béarn a approuvé le principe de faire du Pays de Béarn la structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) Lacq Orthez - Béarn des Gaves, engagé dans le programme LEADER 2014-2020. Le Pays de Béarn est responsable du portage juridique, administratif et financier du GAL. Il assure également les relations avec l'autorité de gestion pour toute question relative à la mise en œuvre du programme.

Il veille à communiquer sur les fonds européens accessibles sur le territoire, qu'ils soient compris dans la stratégie de développement local ou non.

Lors de la phase de définition de la candidature, les élus du territoire de projet ont proposé de poursuivre ce partenariat, pour mener la réalisation du plan d'actions proposé par celui-ci lors de la période programmatique suivante.

Les statuts de la structure porteuse sont présents en annexe de la candidature.

### **Modalités d'animation et de communication sur la stratégie du territoire**

Une équipe d'1,5 ETP est mobilisée au sein du pôle Métropolitain Pays de Béarn dont les moyens sont répartis selon le principe suivant :

- 0,5 ETP dédié à l'animation au suivi et à la communication
- 1 ETP dédié à la gestion

Elle veille à accompagner les porteurs de projets tout au long de la vie du projet, les informer et les aider dans leurs démarches, ou si nécessaire les orienter vers d'autres fonds européens ou dispositifs.

Cette organisation favorise la remontée des pièces et informations nécessaires à l'instruction et au suivi des dossiers pour le service instructeur. Elle prépare les instances de décision locales ainsi que leurs comptes-rendus, transmis à l'autorité de gestion du programme.

Elle est également chargée d'évaluer périodiquement la mise en œuvre de la stratégie et de préparer les éléments nécessaires à une évaluation des programmes. Elle contribue également à apporter des réponses aux opérations de contrôles des corps d'audit externes, de l'organisme payeur ou de l'autorité de gestion.

Dédiée à l'animation de la stratégie, elle bénéficie d'un réseau de prescripteurs constitué lors de la programmation précédente. De nombreux réseaux sont mobilisés, à différentes échelles.

Un comité technique se réunit périodiquement afin d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie. Il comporte notamment des référents issus des services de développement économique de chaque collectivité ou bien des référents thématiques (environnement, habitat, agriculture, etc.) qui peuvent

être mobilisés en fonction de l'actualité. Les chargés de missions territoriaux régionaux et départementaux y sont systématiquement associés.

Afin d'assurer une information transparente auprès des porteurs de projets potentiels sur les possibilités de financements dans le cadre des fonds européens DLAL, le GAL bénéficiera d'outils de communication éprouvés :

1. Une page d'information spécifique sur les sites web de chaque collectivité engagée dans la démarche (CCLO, CCBG, Pays de Béarn) multipliant ainsi les réseaux de communication concernant les actions soutenues dans le cadre de la démarche DLAL
2. Un guide de porteur de projet, réalisé lors de la période précédente (à actualiser en début de programme)
3. Des réunions d'informations ciblées auprès des chambres consulaires du territoire, des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise ou encore les animateurs en charge de l'accompagnement des entreprises hébergées au sein des pépinières d'entreprises du territoire.

Ces moyens visent à renforcer la capacité à élaborer et mettre en œuvre des opérations, notamment dans la phase de l'émergence de projets pour l'ensemble des acteurs publics ou privés du territoire.

## **8- La description du processus de mobilisation et de participation des acteurs locaux dans la stratégie**

Le GAL s'appuie sur un comité de programmation opérationnel et préexistant.

Il est composé de représentants des intérêts socioéconomiques publics et privés locaux, dans lesquels la prise de décision n'appartient à aucun groupe d'intérêt en particulier. La mobilisation de 21 binômes permet une composition équilibrée tant au niveau du maillage communal que de la pluralité de profils associée, afin de pouvoir disposer de champs d'expertises variés.

11 d'entre eux sont issus de la société civile tandis que 10 sont constitués d'élus du territoire. Cette large représentation assure le lien avec les réflexions sur les orientations prises, pour soutenir la stratégie du territoire. Les réunions du comité de programmation constituent un lieu dynamique, de mobilisation et d'échange. Les élus métropolitains et les membres du Conseil de développement sont les instances privilégiées pour identifier les membres participant aux activités du GAL.

Le comité de programmation actuel, pilier essentiel de l'animation de la stratégie, décidera de ses modalités de renouvellement et de l'évolution de son règlement intérieur, afin de disposer d'une procédure et des critères de sélection transparents et non discriminatoires. (Règlement actuel en annexe)

Lors du démarrage officiel de la période programmatique suivante, le GAL interrogera son comité quant à la mobilisation de ses membres actuels pour les cinq années à venir. Il procèdera à sa refondation et à une proposition de renouvellement, afin d'insuffler une dynamique dès le début de la période programmatique. Il sera alors proposé d'intégrer des thématiques complémentaires, notamment autour de la question de la santé, de l'environnement ou de l'artisanat, ou bien représentant autant que possible les différentes composantes de la stratégie du GAL.

Conformément à l'article 33 du RPDC du 24 juin 2021, le GAL adaptera la procédure mise en œuvre pour éviter les conflits d'intérêt. Ainsi, si le membre du GAL est également porteur de projet, celui-ci ne pourra pas participer au vote concernant son projet et devra quitter la salle. Ces conflits d'intérêts seront également précisés lors de chaque décision dans le compte-rendu de la réunion ou de la consultation écrite de l'instance de décision.

Il sera proposé au Conseil Départemental d'être membre du collège public du GAL.

Le Président du Conseil Régional ou son représentant, au titre de la fonction d'Autorité de gestion/d'Organisme intermédiaire, sera invité à assister aux réunions du GAL.

Le GAL réunit son comité de programmation à raison de trois à quatre fois par an. Les membres du comité, mobilisés régulièrement, pourront ainsi contribuer à une meilleure communication auprès des habitants du territoire.

Il veillera à assurer un suivi et une évaluation de la mise en œuvre de sa stratégie, tout au long de la programmation. Les valeurs cibles mesurables (indicateurs cibles) associées à chaque fiche-action pourront lui servir d'outils, en vue d'assurer ce suivi.

## **9- L'engagement du territoire pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local en Nouvelle-Aquitaine**

La Communauté de communes Lacq-Orthez et la Communauté de communes du Béarn des Gaves, constituant le territoire de projet Lacq Orthez Béarn des Gaves, ont confié au pôle métropolitain Pays de Béarn, par délibération du 4 mars 2019 le portage de la définition de stratégies communes en matière de politiques contractuelles, permettant à chaque intercommunalité membre de bénéficier de l'ingénierie du Pays de Béarn. Le Pays de Béarn constitue en outre la structure porteuse du Groupe d'Action Locale Lacq Orthez Béarn des Gaves, engagé dans le programme LEADER 2014-2020.

Dans le cadre de la période de programmation des fonds européens 2021-2027, la Région Nouvelle Aquitaine a mis en place une démarche territoriale multi-fonds prenant la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) pour mettre en œuvre le volet territorial des fonds européens 2021-2027. La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé le 17 décembre 2021 un appel à candidatures dans le but de sélectionner les territoires porteurs d'une stratégie de développement local, sous la forme d'un DLAL.

Ainsi, le territoire Lacq Orthez Béarn des Gaves a élaboré avec l'appui du Pays de Béarn une stratégie de développement local. Celle-ci s'est appuyée sur une approche territoriale multi-fonds regroupant l'Objectif Stratégique 5 du programme FEDER FSE+ 2021-2027 Nouvelle-Aquitaine et l'Initiative LEADER intégrée à l'objectif H du Programme Stratégique National de la Politique Agricole Commune 2023-2027 pour le FEADER.

En l'attente de la délibération formelle des assemblées délibérantes, la lettre d'intention signée des Présidents des intercommunalités figure en annexe.